

Richard Legendre: au service du tennis



Le directeur du Challenge Bell montre sa reconnaissance envers son coin natal, en ramenant une compétition majeure à Québec.



GUY LAFLEUR: Kamensky a besoin d'une bonne claquette

Excédé par le manque d'ardeur au travail du «tsar», Guy Lafleur estime que Valeri Kamensky a besoin d'une bonne claquette derrière les oreilles.

Basketball de la NBA

Une nouvelle chronique débutant aujourd'hui.

Maurice Dumas

La grève de Duchesne: aucun remous dans le vestiaire.

Claude Larochelle

Pete Mahovich: on a «oublié» la rondelle...



Actualités

2
5

Le Canadien inflige aux Leafs leur première défaite
page S-28

INVESTISSEMENT GARANTI À INTÉRÊT COMPOSÉ

7 ans et 9 mois
Intérêt composé
Coupons Québec Hydro, garanti
Minimum 11 143,40\$
Pourrait devenir 20 000\$

7,80%

Marcel Croteau
418-647-4888

NESBITT THOMSON

* Sujet à changements et disponible aux rs d'ar du 17 octobre 1993

LE SOLEIL

DIMANCHE
31 OCTOBRE 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 300 62 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04 MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ 50c Plus TPS TVQ

LE QUÉBEC



Décès du cardinal Paul Grégoire

L'ancien archevêque de Montréal, Paul Grégoire, est décédé, hier, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 82 ans, des suites d'une longue maladie. Il était atteint du cancer. **A-3**

LE ROCK

Steve Hackett se fait plaisir en réalisant de vieux rêves

Steve Hackett, qui vient de d'Auteuil, se fait le plaisir de réaliser de vieux rêves, notamment en montant son propre studio et réalisant un disque de blues. **B-1**

LE MONDE

Aristide sommé de démissionner

Le président Jean-Bertrand Aristide n'est pas de retour en Haïti et ses adversaires ont annoncé leur intention de le destituer et de remplacer son gouvernement. **A-3**

L'INDEX

Agenda	B-3 et B-4
annonces classées	B-3 à B-7
Arts et spectacles	B-1 et B-2
Bandes dessinées	C-10
Ce soir à la télé	A-12
Décès	B-7 et B-8
Échecs	B-7
Économie	A-11
Feuilleton	B-6
Horoscope de la semaine	B-7
La parole aux lecteurs	A-10
L'Audio-Vidéo	C-5
Le Monde	A-2
Le Rock	B-1
Magazine	C-1 à C-9
Mots croisés / Mot mystère	A-12
Religions	A-7
Santé	C-8 et C-9
Scrabble / Solution du mot fléché	B-7
Secrêts de... coulisses	B-2

MAXIMUM SPORTS Cahier S

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec temps frais. Venteux en après-midi. Maximum 2 et minimum 0.



Demain: Nuageux avec un peu de neige fondante. Maximum 1 et minimum -1.



A-12

Le Bloc rejette les hélicoptères Québec doit être compensé

MONTREAL — Lucien Bouchard n'a pas laissé la controverse se prolonger longtemps dans le dossier des hélicoptères en répétant hier qu'il faut annuler le contrat d'acquisition des 43 E-101, précisant que le Québec doit être compensé pour les pertes d'emploi et d'investissement.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
LE SOLEIL

« Notre position est claire, très ferme et très cohérente dans le dossier des hélicoptères » a commenté le chef du Bloc québécois au cours d'une conférence de presse tenue en présence de ses candidats élus et défaits réunis dans la métropole pour leur première rencontre postélectorale.

Il a affirmé ne pas avoir entendu les propos de son député Gilles Duceppe qui soutenait la veille que l'annulation était prématurée et qu'elle devrait s'inscrire dans le contexte plus vaste d'une révision complète du dossier militaire.

Lucien Bouchard a en réalité pris un soin méticuleux pour remettre les pendules à l'heure. Tout d'abord, a-t-il dit, il faut annuler au plus tôt le contrat pour l'achat et la construction de ces « super-gadgets » conçus pour traquer les sous-marins. Il faut dans un deuxième temps geler tous les nouveaux projets, comme la deuxième phase de construction des frégates. Il faut enfin, dans un exercice approfondi et exhaustif, réviser tous les contrats en cours, de sorte que lors du prochain budget fédéral au printemps, le Parlement ait toutes les études en main pour faire des choix éclairés à la lumière de la nouvelle mission qui sera confiée au ministère de la Défense.

À ceux qui, comme le ministre québécois Gerald Tremblay, s'inquiètent des conséquences économiques, soit des pertes potentielles de 500 emplois pour Montréal et des retombées perdues de un milliard \$ pour le Québec sur les 12 prochaines

années, M. Bouchard répliqua que l'annulation va de pair avec une compensation équivalente.

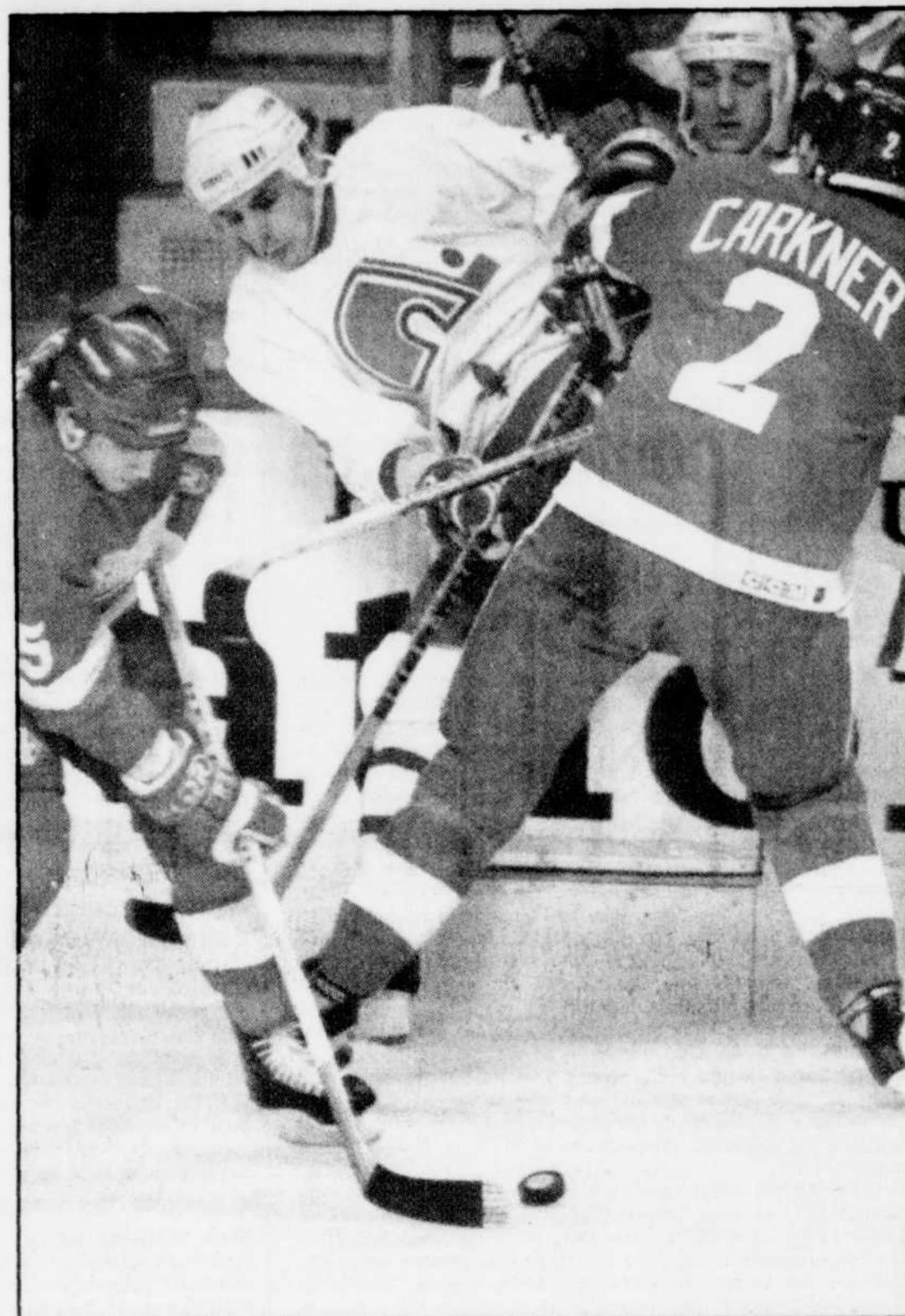
Il pointe d'ailleurs des projets comme la coordination informatique des grands barrages québécois, mais plus encore le développement du train à grande vitesse (TGV) entre Québec et Windsor, comme des projets qui pourraient redonner leur juste part aux Québécois. La grande spécialisation informatique de la firme Paramax intéressée dans le contrat des hélicoptères pourrait d'ailleurs, selon M. Bouchard, être mise à profit dans les deux cas. Et tout ça va dans le sens de la reconversion de l'industrie militaire souhaitée par sa formation.

« Les vrais intérêts du Québec vont du côté de l'annulation du contrat des hélicoptères, a insisté le chef souverainiste. Les intérêts du Québec ne peuvent être de gaspiller un argent précieux... Les hélicoptères servent les intérêts du complexe militaro-industriel, servent les intérêts des contributeurs à la caisse du Parti conservateur. »

Quant au réveil du ministre Gerald Tremblay, du Conseil du patronat et de l'Association des manufacturiers, M. Bouchard rappelle que durant toute la campagne électorale, tant le Bloc que la Parti libéral du Canada, ont clairement annoncé leurs couleurs dans ce dossier. « Or, qui ne dit mot, consent » a-t-il conclu, ajoutant que la position exprimée par le ministre Tremblay au nom du gouvernement du Québec n'était pas nécessairement représentative de l'opinion du Québécois.

Autres textes et photos en page A-4

Autre revers des Nordiques au Colisée



Valeri Kamensky, qui a été menaçant à l'attaque, est ici mis en échec par deux joueurs des Red Wings de Detroit. Les Nordiques sont incapables de «coller» deux victoires cette saison. Après leur gain à Pittsburgh jeudi, ils ont subi la défaite hier au Colisée.

5-3

Textes et autres photos en pages S-29 à S-31

Au pays de la toundra nord-québécoise La justice dans un tout autre monde

KUUJUAQ, Nunavik — C'est chez nous puisque c'est au Québec. Mais ce ne l'est pas vraiment car le Nunavik, cette vaste contrée de la toundra nord-québécoise, c'est un autre monde. Un tout autre monde...

PREMIER DE 3
par **RICHARD HÉNAULT**
LE SOLEIL

Une quinzaine de fois par année, des Blancs venus Sud vont appliquer une justice de brousse aux quelque 7000 habitants des 14 villages bordant les baies d'Ungava et d'Hudson, conformément à la convention de la baie James intervenue en 1975. Mais la communauté inuit, qui ne compte ni avocat ni juge, accepte mal cette justice blanche, considérée expéditive et igno-

rante des coutumes nordiques. Dans cette société en mutation fulgurante, où motoneige et VTT ont remplacé les traîneaux à chiens, la criminalité s'avère des plus « primitives ». Face à elle, d'aucuns se demandent si la justice blanche ne fait pas fausse route puisqu'elle ne parvient pas à enrayer la vertigineuse ascension de la récidence, en bonne partie attribuable à l'alcool. Pourtant, constate-t-on bien vite, l'Inuk s'avère fort gentil, poli et même timide.

Avant l'intervention des Blancs, la population, guidée par ses aînés, réglait elle-même le sort des délinquants. Les correctifs utilisés allaient de l'avertissement et de l'isolement jusqu'à l'ostracisme puis, ultimement, la liquidation.

Il va sans dire, la justice au Nunavik entraîne des coûts exorbitants, les longs déplacements, tant des détenus incarcérés au Sud que des policiers et de la cour itinérante elle-même, devant nécessairement emprunter la voie des airs. Quant au tribunal lui-même, il crie grâce, écrasé par le fardeau de la tâche.

Un magistrat de Québec, le juge Jean Dutil, celui-là même

qui s'était fait connaître du public en présidant la Commission d'enquête sur le crime organisé, s'est résolument porté volontaire, pour appliquer la justice au Nunavik. Agé de 62 ans, il n'en imprime pas moins un rythme d'enfer à sa cour.

Et, l'an prochain, il envisage même de s'accaparer toutes les tournées dans le Grand Nord, où on apprécie hautement son caractère fonceur et revendicateur. « Ici, j'ai l'impression de construire quelque chose qui me survivra », explique le juge Dutil.

Mais, à l'examen des revendications inuit, il y a encore fort à faire. Ceux-ci, en effet, réclament l'installation, chez eux,

d'un centre de désintoxication afin d'enrayer l'alcoolisme endémique de leur société, et d'un centre de détention afin que les criminels, même incarcérés, demeurent dans leur milieu, à proximité de leurs familles; cette mesure figurait d'ailleurs dans la convention de la baie James.

Outre la création d'un corps de police régional pour prendre la relève de la Sûreté du Québec, on désire obtenir une participation accrue dans le fonctionnement des tribunaux. Des juges de paix autochtones pourraient ainsi disposer des délits mineurs.

Autres textes en page C-1

J30 AU-DELÀ DU LUXE

Oui, au-delà des apparences, le J30 d'Infiniti allie à la perfection le luxe, la sécurité et la performance. L'originalité de son style impressionne, ses facteurs de sécurité contribuent aux sensations rassurantes de confort et de mieux-être et ses caractéristiques techniques haut de gamme assurent la nécessité d'un rendement efficace aux performances musclées.

Venez sans tarder juger par vous-même...

INFINITI J30 1993
Acompte : 5000 \$
Crédit-bail "sans souci"
499\$*

* Conditions: Basé sur un crédit-bail de 48 mois avec un acompte de 5000 \$ ou échange équivalent. 25 000 km en 17c le km excédentaire). Valeur résiduelle garantie par le fabricant. Taxes, immatriculation et entretien en sus. 1er paiement sur livraison.

J30
2 démos J30 disponibles à partir de **40 125\$**

INFINITI QUÉBEC
5055, boulevard des Gradins
Québec (Québec)
Prenez un rendez-vous d'essai:
(418) 528-2525

LE MONDE



Le rapport de la CIA sur Aristide est très suspect

MIAMI (Reuter, AFP) — Le rapport de la CIA qui affirme que le président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide est « mentalement instable » se fonde sur des renseignements qui n'ont pas été vérifiés et qui proviennent en partie des militaires qui l'ont renversé, a rapporté hier la chaîne d'information américaine CNN.

Un responsable américain cité par CNN a déclaré que la CIA s'était fondée sur des discours d'Aristide et sur deux rapports non corroborés. Plus encore, lorsque CNN avait tenté de vérifier certains renseignements, elle s'était aperçu qu'ils étaient inexacts.

Par exemple, elle a cherché à retrouver un Dr Hervé Martin qui aurait prescrit du lithium à Jean-Bertrand Aristide au Canada au cours des années 80. Mais ni l'Hôtel-Dieu de Montréal, où le présumé psychiatre aurait exercé sa profession, ni l'Université de Montréal, où il aurait présumentement enseigné la psychiatrie, n'ont entendu parler de lui, et la Fédération médicale canadienne n'a pas non plus trouvé trace d'un docteur portant ce nom, si ce n'est dans les années 30.

Selon CNN, c'est un professeur de psychiatrie haïtien, le Dr Michel-Ange Monplaisir, qui a affirmé qu'Aristide avait été suivi au Canada par le « Dr Hervé Martin ». Monplaisir aurait aussi dit à la CIA qu'il savait qu'Aristide avait suivi un traitement au lithium au Canada parce qu'il avait discuté de son cas avec le « Dr Hervé Martin ».

Jean-Bertrand Aristide a lui-même souligné les erreurs que contient le rapport, qu'il a qualifié d'« ordures ».

De son côté, le président américain Bill Clinton a déclaré qu'il n'attachait aucune importance à ce rapport et que les membres de son administration n'avaient noté aucun problème d'instabilité mentale au cours des neuf mois durant lesquels ils avaient été en contact avec le président haïtien en exil.

Progrès des pompiers en Californie

LAGUNA BEACH, Californie (AFP, Reuter) — Grâce à une accalmie inattendue des vents, les pompiers épuisés ont enregistré des progrès contre les incendies qui ravagent depuis mardi dernier le sud de la Californie.

Cette accalmie n'était que temporaire puisque les vents violents venus des déserts voisins de l'Utah et du Nevada doivent reprendre demain.

« Les vents d'aujourd'hui, d'une vingtaine de km/h venant de l'océan, vont apporter de l'humidité et atténuer la chaleur sur certains foyers », a déclaré James Ray, du Service national de prévisions météo. L'amélioration des conditions météorologiques a permis hier aux pompiers d'éteindre quatre incendies majeurs et de limiter les dégâts des autres.

Le président Bill Clinton a participé hier matin depuis la Maison-Blanche à une conférence téléphonique avec les autorités de Californie, et il a promis que l'administration n'oublierait pas



Larry Lantz, 90 ans, a récupéré cette statue de saint François d'Assise dans les décombres de sa maison de Laguna Beach. Il s'agissait de l'un des rares objets épargnés par les flammes.

les victimes « une fois que les incendies seront éteints ».

Les vents secs, habituels en cette

te saison sur la Californie et surnommés « le Vent de Santa Ana », ont attisé une dizaine de foyers. Le bilan de ces feux était samedi de 720 bâtiments détruits. Le montant provisoire des dégâts était estimé à 700 millions \$. Quelque 25 000 personnes ont fui leurs habitations et 62 pompiers ont été blessés.

À Altadena, où 118 domiciles sont partis en fumée, les habitants commencent à revenir sur les lieux des sinistres. « C'était la maison des rêves de ma femme, nous allons reconstruire, il faut reconstruire », déclarait l'un d'eux, Lamonte Westmoreland.

Dans le nord de Los Angeles, à Calabasas, les pompiers attendaient les consignes pour intervenir en cas d'aggravation de la situation. « Santa Ana fait ses bagages, mais nous voulons être très prudents car s'il change d'avis cela peut devenir très dange-

reux », indiquait le capitaine Larry Huerta.

Dans les montagnes à l'est de Malibu, le feu a détruit plusieurs luxueux ranchs, et n'est pas passé loin de celui de l'acteur Jack Nicholson. « Nous sommes là pour protéger les structures et les maisons », indiquait le capitaine Steve Rivers.

Selon Tom Harbour, du service des Forêts, certains incendies ne pourront être totalement éteints qu'à l'arrivée des pluies hivernales.

De son côté, le FBI examinait une trentaine de lettres adressées à la police et aux pompiers et exhaltant la fascination pour les incendies, pour tenter de trouver la trace d'éventuels pyromanes.

Selon les autorités, cinq à six incendies au moins ont été volontairement allumés. Un immigrant chinois de 35 ans a été accusé d'en avoir allumé un et il a été placé en détention.



Gil

COURTEMANCHE

Edmedia

Le tragique théâtre haïtien

Aristide n'est pas revenu. Les députés du Parlement haïtien ne parviennent pas à siéger. La classe politique de Port-au-Prince poursuit à Delmas et à Pétionville ses grandes palabres interminables qu'a si bien résumées le premier ministre Malval pour un journaliste de La Presse: «...tout le monde en Haïti dit vouloir la démocratie, mais personne ne veut être dans l'opposition ».

Et le théâtre se poursuit. Ce n'est pas pour rien que le meilleur livre écrit sur Haïti soit un roman et qu'il s'intitule « Les Comédiens ». Le théâtre, c'est le rêve mis en scène. Des politiciens drogués de paroles et de références historiques veulent convoquer de nouvelles élections démocratiques sans Aristide. Rien d'anormal dans un rêve. Les militaires publient un communiqué de presse dans lequel ils nient tout lien avec le trafic de la drogue et ils rêvent qu'on les croie. Dante Caputo, lui aussi rêve. Quand il s'assoit face aux militaires, il pense comme tout bon diplomate bien élevé et respectueux qu'il négocie avec des semblables, des êtres humains doués d'un minimum de réalisme et de sens des valeurs. Dante Caputo rêve, comme tous les diplomates et une bonne partie de l'entourage du président Aristide qui croit encore à la nécessité du respect de la souveraineté nationale alors qu'on interdit à ses nationaux la souveraineté de la vie. Haïti, c'est un tragique théâtre et au théâtre tout est permis. Ceux qui tentent de résoudre la crise vivent dans un monde qui possède une logique apparente et des codes universellement reconnus. Ceux qui font la crise et qui subissent la crise vivent dans une sorte de surréalité, dans laquelle le meurtre n'est pas un meurtre, mais une mise-en-scène ou une marionnette. Graham Greene, l'auteur de « Les Comédiens » écrivait à propos de ce pays: « Il y a dans le climat de Haïti quelque chose de particulièrement romain, dans sa cruauté, dans sa corruption et dans son héroïsme... Nous sommes bien plus près de l'Europe de Néron et de Tibère que de l'Afrique que de l'Afrique de Nkrumah ». Quand Néron regardait Rome brûler, il n'y voyait qu'un grandiose spectacle. A cet irréel, qui a au moins troublé une fois quiconque a vécu un peu dans ce pays, nous opposons le langage de la raison et de la diplomatie classique. Nous nous gorgeons de textes et de résolutions, de paroles et de maximes, pendant que nos interlocuteurs ont des machettes et des UZI comme seuls crayons.

La peur d'agir des Occidentaux

Quand les militaires et les macoutes et les attachés rêvent, ils rêvent à tous ces Occidentaux qui ont peur de leur propre sang, gens de paroles et seulement de paroles. Des phrases bien senties comme celles que prononçait vendredi à Radio-Québec, Michel Dupuy, récemment élu député libéral et peut-être prochain ministre des Affaires extérieures de Jean Chrétien. Je ne cite pas, mais je résume. « Autant la violence et la brutalité sont méprisables dans l'exercice du pouvoir, autant la force l'est quand il s'agit de rétablir la démocratie ». Cela fait bien dans un communiqué et cela fait s'éclater d'un gros rire gras les attachés qui pensent que seul plus brutes qu'eux sont respectables. A quoi rêvent les attachés quand ils veulent dormir sur leurs deux oreilles après avoir assassiné un vendeur de cigarettes de Carrefour ou de la Cité Soleil ? Ils rêvent à des gens comme Michel Dupuy. Car ils savent bien que dans leur monde à eux, nulle parole ne se transforme magiquement en gilet pare-balles.

Dans les salons de là-bas et les studios d'ici, on ergote sur ceux qui n'ont pas respecté les accords de Governors Island. Cédras n'a pas démissionné, comme il devait le faire. Le Parlement terrorisé, mais aussi plus retors qu'une couleuvre, n'a pas adopté les lois concernant l'amnistie. Mais on oublie les principaux transgresseurs. Dans l'émission que je citais plus haut, le chef de cabinet du premier ministre Malval, a répété avec insistance que la principale partie de l'accord qu'il fallait faire respecter, c'était l'article 5, celui qui prévoit la présence en Haïti d'une force des Nations unies. Ceux qui ont violé cet article, ce ne sont pas vraiment les 200 voyoux qui se pressaient dans le port de la capitale du pays, ce sont les conseillers du président Clinton préoccupés de sa popularité interne, au moment où l'ALENA et le programme d'assurance-santé sont en danger. L'article 5, même s'il péchait par excès d'optimisme, constituait et constitue encore la condition essentielle à la solution de la crise.

À quoi rêvent des militaires haïtiens « ent' deux joints », après un bon repas à Pétionville ? Ils rêvent à des bateaux américains qui font demi-tour.

En Bref

■ Fusillade sanglante en Irlande du Nord

BELFAST (Reuter) — Deux extrémistes protestants ont fait irruption dans un pub proche de Londonderry en Irlande du Nord et ouvert le feu sur la foule des clients, tuant sept d'entre eux et en blessant au moins 11 autres à l'arme automatique, a déclaré la police. Selon les premières informations, la plupart des victimes sont des catholiques. Certains des blessés sont dans un critique. Parmi les blessés figure un homme de 82 ans. L'organisation extrémiste protestante des Combattants de la liberté en Ulster a revendiqué l'attentat qui a eu lieu à Greysteel, à 13 km de Londonderry.

■ Le café, un anti-dépresseur

LONDRES (Reuter) — Le chercheur américain Arthur Klatsky affirme que le café peut préserver les gens de la dépression et du suicide, rapporte une revue scientifique. Klatsky fonde ses conclusions sur une étude menée pendant 10 ans à partir de 128 000 cas dans le cadre d'un programme de soins médicaux. Il a ainsi établi que le risque de suicide diminuait sensiblement quand les gens buvaient du café. Le thé aurait un effet comparable, quoique plus faible. Ses recherches montrent également que les buveurs de café sont moins exposés aux cirrhoses.

■ Mandat contre le président d'Olivetti

ROME (Reuter) — Le parquet de Rome a lancé samedi un mandat d'arrêt contre Carlo De Benedetti, président du groupe informatique Olivetti, soupçonné de corruption dans une affaire de contrats téléphoniques, a rapporté la télévision italienne. Carlo De Benedetti, 58 ans, qui symbolise la réussite financière à l'italienne et a fait du fabriquant de machines à écrire Olivetti une des grandes sociétés informatiques, ne se trouverait pas en Italie. La police le recherchait hier. Des enquêteurs se sont présentés à son domicile, dans le Piémont, pour lui signifier son mandat d'arrêt. Mais il n'était pas chez lui. Le président d'Olivetti a reconnu que son groupe avait été contraint de payer des dessous de table pour emporter certains contrats.

■ Encore des massacres au Burundi

BUJUMBURA (Reuter) — Hutus et Tutsis continuent à se massacrer dans les campagnes du Burundi neuf jours après un putsch avorté, selon des informations parvenues hier à Bujumbura, la capitale. Des journalistes ont fait état d'informations selon lesquelles des soldats de l'ethnie minoritaire tutsie massacrent des paysans de la majorité hutue. « Il n'y a pas la moindre autorité. Pratiquement pas de gouvernement ni d'armée opérationnelle. C'est une anarchie complète, des massacres, rien que des massacres », a dit un journaliste burundais.

■ Décapitation d'un rat dans l'espace

HOUSTON, Texas (AFP) — Les astronautes de la navette spatiale Columbia ont pour la première fois hier entrepris de décapiter des rats vivants sans anesthésie dans le cadre d'une expérience médicale. Le vétérinaire Martin Fettman, a décapité un premier rat en début de matinée, à l'aide d'une mini-guillotine similaire à celles utilisées sur Terre pour ces opérations. Aucune anesthésie n'a été pratiquée, pour permettre de conserver les tissus intacts, sans substance chimique. Après la décapitation, Fettman a disséqué le rongeur. Par ces expériences, la NASA compte découvrir pour la première fois la composition des tissus animaux dans l'espace, ainsi que les éventuelles modifications que l'apesanteur provoque.

Les Russes ne veulent plus d'Eltsine et encore moins de Gorbatchev

WASHINGTON (AFP) — Selon un sondage, 61 % des Russes sont opposés à la réélection du président Boris Eltsine, mais sont incapables de nommer un favori à de futures élections présidentielles, rapporte le magazine américain U.S. World and News Report.

L'ancien président soviétique Mikhail Gorbatchev est considéré comme encore plus impopulaire que Joseph Staline, selon ce sondage portant sur 1000 adultes, réalisé du 15 au 21 octobre.

Si les Russes sont opposés à la réélection de Eltsine, ils ne peuvent désigner un favori pour une future élection présidentielle. 29 % des interviewés désignent

Eltsine, et aucun autre politicien ne remporte plus de 8 % des intentions de vote. Gorbatchev est le préféré de moins de 1 %.

Par ailleurs, 50 % des Russes approuvent la conduite des affaires du pays par Eltsine, et 34 % la désapprouvent. Interrogés sur leurs intentions de participer aux prochaines élections parlementaires, 80 % des Russes indiquent qu'ils comptent y participer, et 43 % disent qu'ils voteront probablement pour des candidats soutenant Eltsine. Seulement 19 % déclarent qu'ils voteront pour des candidats opposés au président russe.



ente de tailleurs 179.95

vestes et jupes longues ou courtes, pure laine, flanelle, crêpe, gabardine, mélange cachemire. des styles unis, à carreaux et des ensembles tricot angora. tailles et coloris assortis. un choix à voir! tailleurs contemporaine®.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49	Sélect 42	mise-tôt	LA QUOTIDIENNE
5-13-22-23-28-38	4-7-14-21-24-36	20-21-27-35	tirage du 30-10-93
(complémentaire)	(complémentaire)	EXTRA	6-7-3
7	39	525546	9-3-0-3

Aristide sommé de démissionner

NEW YORK (AFP, Reuter, AP) — Le jour où le président en exil Jean-Bertrand Aristide devait revenir en Haïti, comme le prévoyait le plan de l'ONU visant à restaurer la démocratie, ses adversaires ont annoncé leur intention de le destituer et de remplacer son gouvernement.

Douze partis politiques et groupes de pression ont annoncé, dans un communiqué commun, que si Aristide n'avait remis sa démission aujourd'hui, à 15 h, ils demanderaient que le Parlement le destitue et nomme un président intérimaire.

Lés Nations unies et les États-Unis ont déjà averti qu'ils ne toléreraient pas une telle manœuvre.

L'ONU a réitéré hier l'avertissement en déclarant que ses membres exigent l'application intégrale de l'accord intervenu entre le général Raoul Cédras, l'homme fort d'Haïti, et Aristide stipulant que ce dernier doit reprendre son poste à Port-au-Prince.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a aussi apporté un soutien officiel à l'initiative du médiateur Dante Caputo en vue de négociations urgentes sur Haïti, et a mis en garde les autorités militaires contre un éventuel renforcement des sanctions en cas de blocage persistant de la transition démocratique.

La Chine avait menacé de bloquer l'initiative du Conseil si elle n'obtenait pas une rétractation écrite de propos tenus par Aristide jeudi dernier en faveur de la réad-

mission de Taiwan aux Nations unies. La délégation haïtienne à l'ONU s'est exécutée hier.

Jeudi dernier, à la tribune de l'ONU, Aristide avait demandé un « blocus total et intégral » contre son pays pour forcer les militaires qui l'ont renversé il y a deux ans à quitter le pouvoir.

Selon des informations circulant à New York, la France serait favorable, en cas de blocage persistant, à un embargo commercial total, qui s'ajouterait à l'embargo aérien et sur les armes réimposé le 19 octobre contre Haïti. Les États-Unis défendraient l'idée de sanctions plus sélectives.

Réponse attendue

Les représentants de l'ONU attendent toujours les réponses des militaires et des dirigeants politiques locaux à la proposition de « discussions urgentes » requises vendredi par Dante Caputo. Ce dernier avait dit vendredi qu'il voulait une réponse avant ce soir. Si ces discussions ont lieu, elles se tiendront mercredi et jeudi à Port-au-Prince, lundi et mardi étant des... jours fériés.

L'ONU a envoyé les invitations vendredi soir. Elle attend une réponse avant ce soir.

Les pourparlers soutenus par

l'ONU auraient pour but de résoudre les problèmes empêchant l'application de l'accord de Governors Island permettant le retour hier d'Aristide, 25 mois après son renversement.

Un haut responsable américain, parlant sous couvert de l'anonymat, a indiqué hier que ces discussions seraient limitées aux « modalités » d'application de l'accord et à la mise au point, dans ce cadre, de « mesures destinées à établir la confiance » entre les deux bords. Il s'agira, a-t-il dit, de « mettre à l'épreuve » la bonne foi de l'armée.

Dans cette période de flou, les rumeurs abondent, y compris celle d'une sorte de « coup d'Etat constitutionnel » qui viserait à faire déposer Aristide par le Parlement en proclamant une vacance du pouvoir et à organiser de nouvelles élections présidentielles.

C'est la voie prônée par une douzaine de partis, dont le principal est le Front pour l'Avancement et le Progrès d'Haïti (FRAPH), un parti qui se réclame de la dictature de François Duvalier. Dans les milieux diplomatiques, personne ne doute qu'une telle démarche ne pourrait avoir lieu sans l'appui des militaires.

Des responsables d'organisations politiques opposées au président Aristide ont annoncé hier leur intention de manifester ce matin devant le Palais national de Port-au-Prince.



L'armée est omniprésente dans les rues de la capitale haïtienne



Le cardinal Grégoire, 82 ans, souffrait d'un cancer à l'estomac depuis 1990, année de son départ de l'archevêché de Montréal.

Décès du cardinal Grégoire

MONTRÉAL (PC) — Le cardinal Paul Grégoire, ancien archevêque de Montréal, est décédé hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame.

« Il est mort paisiblement, entouré de ses proches et de l'archevêque de Montréal, Mgr Turcotte », a indiqué l'abbé André Lamoureux, porte-parole de l'archevêché.

Il est né à Verdun, le 24 octobre 1911. Il accomplit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il est ordonné prêtre en 1937.

Par la suite, il poursuit des études universitaires en philosophie, en théologie, en lettres, en histoire et en pédagogie.

Il est ordonné évêque le 27 décembre 1961, à titre d'auxiliaire de l'archevêché de Montréal. Le cardinal Léger le nomme vicaire général et directeur de l'Office du clergé.

Pendant le concile Vatican II, Mgr Grégoire devient administrateur du diocèse de Montréal, pour remplacer le cardinal Léger.

Le 11 décembre 1967, le pape Paul VI le nomme administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal et, le 20 avril 1968, archevêque de Montréal, fonction qu'il a exercée jusqu'en 1990.

Le 27 novembre 1978, il accède à la Sacrée Congrégation pour le clergé.

À 75 ans, comme le veut la tradition de l'Église, il avait remis sa démission au pape Jean-Paul II, mais au lieu de l'accepter, celui-ci l'a nommé cardinal. C'était le 28 juin 1988.

PORT-AU-PRINCE — Une odeur de soufre flotte au-dessus de Port-au-Prince en ce 30 octobre. Dès midi, la foule envahit le Champ-de-Mars à la hauteur de la rue de la Réunion sous les yeux à jamais figés dans le bronze du fondateur de l'État Jean-Jacques Dessalines et de Pétiou. La nuit s'annonce cauchemardesque.

Monique GIGUÈRE

envoyée spéciale du Soleil

EN HAÏTI



Tous les anti-Aristide, le FRAPH (Front pour le progrès et l'avancement en Haïti), les néo-Duvaliéristes, les macoutes, s'apprentent à fêter leur victoire sur les Nations unies et le prêtre-président. Les couleurs rouge et bleu d'Haïti flottent à côté du drapeau vaudou vert et rouge.

Sur le pavé, des silhouettes d'Aristide dessinées à la craie surgissent ça et là. Elles serviront d'autels aux immolations et autres rites vaudou. Un attaché armé en uniforme gesticule au milieu de la place. Il ne veut pas voir Aristide ici qu'il dit et, muni de tessons de bouteille, fait mine de lui faire sauter la mâchoire. Une femme se pavane avec la photo de Jean-



Les policiers et les attachés, M-1 à rafales en bandoulière, sont en force dans les rues où s'entasse la foule. Ils ne patrouillent pas, ils fêtent.

Claude Duvalier. D'horribles et sanglants combats entre chats et coqs sont promis à la tombée de la nuit. Le carnage fini, les sacrificeurs avaleront crue cette triste chair déchirée, martyrisée.

Les policiers et les attachés, M-1 à rafales en bandoulière, sont en force dans les rues où s'entasse la foule. Ils ne patrouillent pas. Ils

sont de la fête. La nuit s'annonce démente.

« Moi-même, je suis lavalasien, mais je laisse ça dans mon cœur », murmure Francky. Il a entendu dire que les partisans d'Aristide songent eux aussi à manifester dans Cité-Soleil.

« Tu parles trop fort, me réprimande Francky. C'est très dange-

reux ici. Tu sais les Lavalas (pro-Aristide) ont beaucoup souffert. Si le président ne revient pas, ils vont demander l'asile ou mourir. Maintenant, les macoutes ont le pouvoir. Ils sont avec les militaires et ils possèdent des armes puissantes. »

La nuit dernière, des coups de feu ont été entendus à Carrefour-

Feuille, Cité-Soleil, Carrefour et Christ-Roi. « Ça tirait toutes les deux minutes », assure un témoin. « Mais généralement, poursuit un autre, ce sont des tirs en l'air juste pour faire peur, semer la panique. Mais des gens meurent. Un type a été assassiné dans la nuit, rue Poupelard entre Martin Luther King et le Holiday Inn. »

La rumeur veut qu'un gouvernement provisoire soit formé en vertu de l'article 149 de la constitution par certains partis hostiles à Aristide, comme le FRAPH, le MDN (Mobilisation pour le Développement National), les Duvaliéristes et le PDCH (Parti Démocrate-Christien d'Haïti). « Ils ne vont pas se gêner pour créer ce gouvernement, assure Solange qui habite Port-au-Prince. Ils vont le faire quoi qu'en dise l'ONU. »

À ce propos, l'ambassadeur des États-Unis, William Lacy Swing, mettait en garde hier matin le peuple haïtien contre une telle tentation. « Nous considérerons tout recours à l'article 149 comme une violation, a-t-il dit, une tentative pour faire avorter le processus de retour à la démocratie. Nous considérerons cela comme un coup d'Etat contre Governors Island. Nous sommes déterminés à remettre Governors Island sur rail. »

« C'est très hypocrite la politique américaine », dit un observateur. D'aucuns pensent qu'ils n'ont jamais vraiment eu l'intention de ramener le président Aristide à Port-au-Prince. Les rumeurs d'invasion ont repris de plus belle. C'est le bordel à Haïti.

Premier anniversaire de la Maison Dauphine

QUÉBEC — La Maison Dauphine fêtait hier son premier anniversaire. Les jeunes qui la fréquentent sont déterminés à prendre leur place dans le quartier.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Depuis un an, les jeunes qui traînent sur la Place d'Youville ont un endroit où se retrouver pour jaser, jouer au billard, faire leur lavage et avoir de l'aide s'ils ont des problèmes. Le soir, jusqu'à 50 jeunes de la rue, âgés de 12 à 20 ans, envahissent LEUR maison de la rue Dauphine, prêtée par la communauté des Jésuites.

« On pratique l'accueil inconditionnel », explique Monique Bergeron, bénévole à la Maison Dauphine. « Tous les jeunes sont les bienvenus, à la condition qu'ils respectent les règlements: pas d'alcool, de drogue et de relations sexuelles sur place et laisser l'endroit propre au départ. »

La Maison emploie aussi une

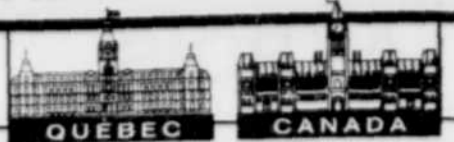
treizaine de personnes à l'animation, l'administration et l'entretien. Plusieurs ont d'abord fréquenté la Maison Dauphine avant d'y trouver un emploi. En plus, 45 bénévoles s'engagent. On pense à offrir éventuellement l'hébergement et le ravitaillement aux jeunes dans le besoin.

« Les jeunes de la rue ne sont pas délogeables du carré d'Youville, ils veulent y avoir leur place », dit le père Michel Boisvert, fondateur et directeur général de la Maison. « Ce sont eux qui donnent de la vie au carré d'Youville. Nous voulons dépasser les préjugés et tenter de réconcilier deux mondes, celui des jeunes et celui des vieux qui les prennent pour des drogués, des voleurs, des jeunes perdus. Il faut qu'ils apprennent à se connaître, à se respecter et à construire quelque chose ensemble. »



Les jeunes qui fréquentent la Maison ont planté un arbre au parc de l'Artillerie au terme d'une marche le long des remparts de la porte Saint-Jean. Ils sont déterminés à montrer qu'ils veulent prendre leur place dans le quartier.

LA POLITIQUE



Le Bloc collaborera avec le gouvernement du Québec

MONTREAL — Même si Lucien Bouchard estime que le Parti québécois est l'allié naturel du Bloc, ses députés entendent collaborer avec le gouvernement de Robert Bourassa pour défendre les intérêts du Québec à Ottawa.

textes de PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Nous avons besoin de rencontrer les ministres impliqués dans différents dossiers, et dans les questions de l'heure » a indiqué hier le chef souverainiste, reconnaissant que cette décision était celle de son caucus qui aura été le premier de tous les partis à se rencontrer depuis le 25 octobre.

M. Bouchard a effectivement été très dur à l'endroit du premier ministre Bourassa au cours de la dernière année, et ne semble guère entiché par Daniel Johnson, quasi assuré d'assumer la succession.

Ce n'est donc pas exactement le grand amour entre le Bloc et le Parti libéral du Québec. Son nouveau caucus a toutefois donné hier l'impression d'être plus ouvert que son chef à une collaboration avec le gouvernement québécois.

Lucien Bouchard a été à l'écoute de son équipe. Il avait choisi de la réunir très rapidement après les élections. Estimant que sa formation sera tout particulièrement sur la ligne de front, M. Bouchard croit que ses 53 députés doivent être prêts peu importe le moment du rappel de la Chambre par le premier ministre Jean Chrétien.

Il tient tout particulièrement à ce que chacun des députés souverainistes soit en mesure d'effectuer son travail de comté dès les prochains jours afin que le Bloc québécois demeure à l'abri de tous les reproches. De là, les réunions d'informations animées hier par les « vieux » représentants du Bloc à Ottawa.

180 jours

Par ailleurs, il flottait hier dans le sillage des nouveaux élus un étrange parfum, mélange d'inquiétudes devant ce qui les attend dans le camp fédéraliste et de conscience de jouir de la force tranquille du nombre. Aucun de ceux

interrogés hier par LE SOLEIL n'a voulu se dire inquiet.

« Mais c'est quand même un peu traumatisant, admettait le député de Louis-Hébert et tombé de Suzanne Duplessis, Philippe Paré. C'est une vie nouvelle, avec ses exigences et ses formalités. Il nous faut absorber ça rapidement. »

Avec 54 bloquistes arrivant en même temps aux Communes, le stress de se retrouver démunis est quand même beaucoup moins grand.

René Canuel, nouveau représentant de Matapédia-Matane et remplaçant de Jean-Luc Joncas, décrit la tâche devant lui comme « immense, incroyable » et tout particulièrement les 180 jours de session. Il s'éloigne ainsi plus longtemps qu'il ne le croyait de son coin de pays et de ses gens. « Mais ça ne m'inquiète pas trop non plus. Le Québec avait besoin d'une représentation solide à Ottawa. Nous allons répondre aux besoins. »

Déjà la plupart des nouveaux élus songent à leurs adjoints. « Il faut s'assurer de leur qualité puis que ces gens vont parler en notre nom. Nous sommes ultimement responsables de ce qu'ils vont dire » ajoute M. Paré.

Certains, comme Michel Gauthier, ancien député péquiste, maintenant leader parlementaire du Bloc aux Communes, ont plus d'expérience que d'autres. C'est le cas d'Antoine Dubé de Lévis, ancien adjoint du ministre Jean Garon.

« Il y a davantage de services à Ottawa » indiquait-il hier après avoir pris connaissance des outils et mesures mis à la disposition des élus fédéraux.

« Il y a des choses aberrantes, concluait pour sa part Michel Guimond qui a écarté Charles DeBlois dans Beauport-Montmorency-Orléans. Et c'est le cas pour le masseur et le coiffeur... »



Lucien Bouchard a été à l'écoute de son équipe. Il avait choisi de la réunir très rapidement après les élections. Estimant que sa formation sera tout particulièrement sur la ligne de front, M. Bouchard croit que ses 53 députés doivent être prêts peu importe le moment du rappel de la Chambre par le premier ministre Jean Chrétien.



M. Guy BOUTIN



M. Jean CHAREST

Surtout le jour du vote

Jean Charest a beaucoup dépensé

MONTREAL — Selon le candidat bloquiste Guy Boutin, défait par le ministre Jean Charest, ce dernier a dû dépenser beaucoup d'argent pour éviter d'être lui-aussi emporté par la vague souverainiste du 25 octobre.

Présent à l'occasion de la réunion de tous les candidats du Bloc québécois hier à Montréal, M. Boutin a laissé entendre, sans cependant l'affirmer, que l'ex-vice-premier ministre avait peut-être dépassé la limite des dépenses électorales permises.

« J'ai fait savoir à Jean Charest qu'il a clairement avantage à avoir un rapport très détaillé et très précis pour justifier chacune de ses dépenses », a précisé hier son ancien organisateur devenu son adversaire.

M. Boutin soutient notamment que pour la seule soirée des élections, son adversaire aurait payé 85 \$ plus un repas à chacun de ses quelque 200 représentants pour une facture globale d'environ 20 000 \$. M. Charest aurait même offert des pommes à un moment donné et M. Boutin compte bien

les retrouver comptabilisées dans le bilan des dépenses de son adversaire.

Seulement deux

L'ancien ministre de l'Environnement a par ailleurs été une cible de prédilection hier pour Lucien Bouchard.

Il a été cinglant quand on l'a interrogé sur le sort du Parti conservateur aux communes. Avec ses deux seuls députés, le PC a-t-il droit aux avantages réservés aux partis reconnus ayant au moins douze représentants ?

« On se souvient de ce qui s'est passé quand nous étions neuf au Bloc québécois », a martelé M. Bouchard.

Et à la deuxième question portant sur des propos de Jean Charest, M. Bouchard a vivement répliqué : « Je ne passerai pas quatre ans à répondre à un député conservateur... »

Droits de coupe et requêtes autochtones hantent déjà Chrétien

TORONTO — Les droits de coupe et les revendications autochtones sont revenus hanter Jean Chrétien hier.

par PETER BOISSEAU
de la Presse canadienne

Quelque 200 environnementalistes et militants des droits autochtones ont uni leurs forces lors d'une bruyante manifestation à l'hôtel de ville de Toronto et au quartier général — désert — des libéraux.

Jean Chrétien a promis durant la campagne électorale de participer à des négociations pour faire un parc national de la forêt Clayoquot Sound, a rappelé l'environnementaliste Cheri Burba aux manifestants rassemblés devant les bureaux du PLC.

« Maintenant il est revenu sur sa parole », a déclaré Mme Buba juchée sur un camion remorque traînant une souche de 4000kg provenant de Clayoquot Sound.

Le parti de M. Chrétien était au pouvoir en 1980 lorsque l'OTAN et le Canada ont signé un accord sur les vols d'entraînement à basse altitude au-dessus du Labrador, a ajouté Stephen Dankowich de la Campagne internationale pour les Innu et la Terre.

« Nous ne nous ferons pas rouler par un changement de gouvernement... cela a été notre histoire, une histoire de trahison. »

Environ 700 personnes ont été arrêtées au cours de l'été sur les

blocs de Clayoquot Sound, objet d'une revendication territoriale des autochtones.

En juillet, dans une lettre adressée au syndicat des travailleurs forestiers de la Colombie-Britannique, M. Chrétien suggérait que le Parc national de la région pacifique sur les îles de la Reine Charlotte puisse être étendu à Clayoquot Sound.

Les manifestants soutiennent que le chef libéral a fait marche arrière depuis les élections, disant qu'il s'agissait d'une question provinciale où Ottawa n'avait pas à s'immiscer.

« C'est horrrifiant », avait déclaré auparavant à l'hôtel de ville Misty McDuff, qui parcourt le pays avec la souche de Clayoquot Sound en signe de protestation.

« Notre nouveau premier ministre n'est même pas encore assermenté et déjà il revient sur sa parole. »

Les Innu soutiennent que les vols en rase-mottes perturbent les troupeaux de caribous.

Les vols à basse altitude, tout comme les pratiques de coupes dévastatrices et les projets hydro-électriques, sont des agressions contre le mode de vie des Innu, a déclaré Kathleen Nuna, une enseignante autochtone, par la voix d'un interprète.

ÉLECTION

MUNICIPALE

VILLE DE QUÉBEC

7 NOVEMBRE 1993

Bureau du Président d'élection

VOTE PAR ANTICIPATION

Les électrices et les électeurs de la Ville de Québec sont priés de prendre note que vingt (20) bureaux de vote par anticipation seront ouverts DIMANCHE ET LUNDI LES 31 OCTOBRE ET 1^{ER} NOVEMBRE 1993 de 12h00 à 20h00

LOCALISATION

Ces bureaux de vote par anticipation seront localisés aux endroits suivants:

Endroits	Nombre de bureaux de vote	Électrices et électeurs concernés
BUREAU DE L'ADJOINT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION 163, rue des Chênes Ouest (Place des Chênes) Québec (Québec) G1L 1K6 Tél.: 623-6111	4	Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux suivants: • 1 (sections de vote 1 à 28) • 2 (sections de vote 29 à 53) • 3 (sections de vote 54 à 79) • 6 (sections de vote 132 à 156)
139, rue des Chênes Ouest (Place des Chênes) Québec (Québec) G1L 1K6	2	Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux suivants: • 4 (sections de vote 80 à 107) • 5 (sections de vote 108 à 131)
BUREAU DE L'ADJOINTE DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION 320, rue St-Joseph Est bureau 206 Québec (Québec) G1K 8G5 Tél.: 691-7885	3	Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux 7, 8 et 9 (sections de vote 157 à 234)
BUREAU DE L'ADJOINTE DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION 580, Grande-Allée Est bureau 50 Québec (Québec) G1R 2K2 Tél.: 691-7886	5	Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux 10, 11, 12, 13 et 14 (sections de vote 235 à 363)
BUREAU DE L'ADJOINT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION 3845, rue Blain Québec (Québec) G2B 3X8 Tél.: 842-1908	6	Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux 15, 16, 17, 18, 19 et 20 (sections de vote 364 à 536)

QUI PEUT VOTER À CES BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION

Selon les dispositions de l'article 175 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les personnes suivantes peuvent voter par anticipation:

- tout membre du personnel électoral (entre autre, l'adjoint ou l'adjointe du président d'élection, le scrutateur, le secrétaire d'un bureau de vote, le préposé à l'information et au maintien de l'ordre) et toute autre personne dont le président d'élection requiert les services à titre temporaire.
- toute personne handicapée.
- toute personne qui a des motifs de croire qu'elle SERA ABSENTE de sa section de vote ou INCAPABLE de voter à l'endroit où elle devrait le faire le jour du scrutin.

L'électrice ou l'électeur qui désire voter par anticipation doit, avant d'être admise ou admis à voter, apposer sa signature dans le registre du scrutin en regard de son nom et indiquer la raison qui le ou la qualifie pour voter par anticipation.

Québec, le 27 octobre 1993

Antoine Carner, avocat
Greffier de la Ville et Président d'élection



Tous les bureaux de vote par anticipation sont accessibles aux handicapés.

Les frères McCain veulent régler leur querelle en privé

Devant un juge, mais à huis clos dans une chambre d'hôtel

FREDERICTON (PC) — Wallace et Harrison McCain, qui veulent que leur querelle familiale se règle en privé, ont convenu qu'un juge entendra leur cause dans une chambre d'hôtel plutôt que dans une salle d'audience publique.

À moins d'une entente de dernière heure, c'est durant un procès privé à huis clos cet hiver que les frères McCain vont se battre pour le contrôle de leur empire familial devant un juge de la cour du banc de la reine.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a ouvert la voie à ce procès dans un hôtel en nommant le juge Ronald Stevenson comme arbitre dans cette affaire.

La loi du Nouveau-Brunswick permet l'arbitrage privé. Mais c'est un moyen coûteux de soustraire les querelles de l'opinion publique. Les McCain vont payer toutes les dépenses habituellement payées par la province, telles le lieu, les déplacements et les reporters judiciaires.

Le gouvernement fédéral va prendre à son compte le traitement du juge durant le procès. La décision d'arbitrage doit être rendue à la fin du mois d'avril.

« C'est mon interprétation que tous les frais accessoires dans cette affaire seront payés par les parties », a indiqué le procureur gé-

néral Edmond Blanchard. **Au coeur de la querelle**

Harrison McCain, 66 ans, et son frère Wallace, 63 ans, ne s'entendent pas sur leur successeur à la tête de l'empire international de produits surgelés, McCain Foods Ltd, de Florenceville au Nouveau-Brunswick.

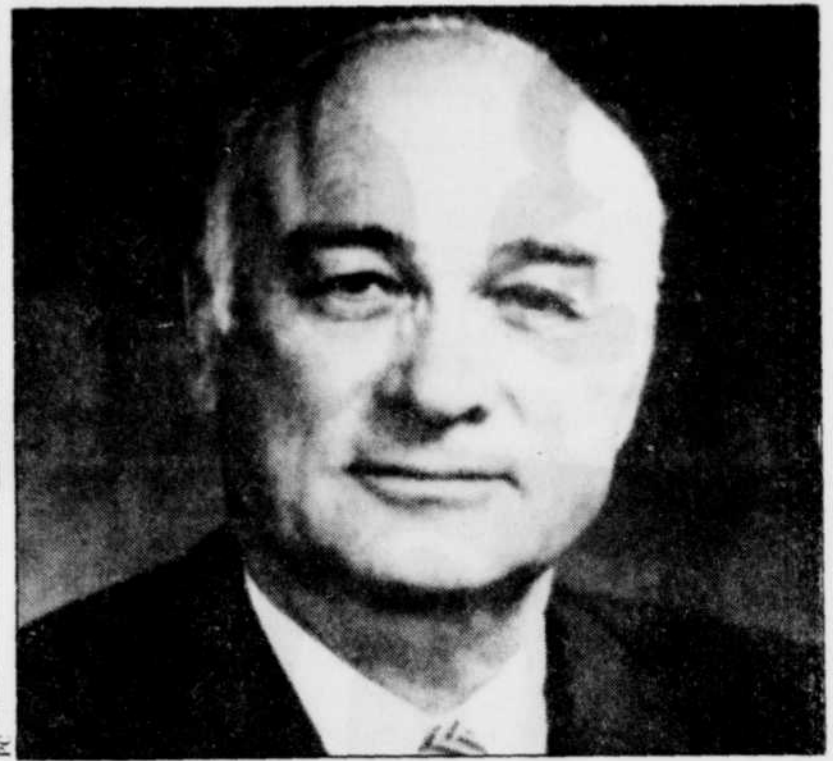
La succession divise les deux frères depuis deux ans. Le fils de 34 ans de Wallace, Michael, président de la filiale américaine de McCain, est au coeur de la querelle.

Ils sont nombreux à le considérer comme l'héritier présomptif, mais Wallace a accusé Harrison d'afficher des « peurs irrationnelles » à l'égard de son fils, Harrison, qui souhaite que la compagnie soit dirigée par quelqu'un de l'extérieur, explique que la division a commencé lorsque son frère a nommé unilatéralement Michael à la tête de la filiale américaine.

Des avocats affirment que si l'affaire avait suivi la voie des tribunaux, la question n'aurait peut-



M. Wallace McCain



M. Harrison McCain

être pas été réglée avant deux ou trois ans.

Mis à part sa rapidité et le huis clos, le procès sera en tout point semblable à un procès public. **Le choix du juge**

Ce sont habituellement des

juges à la retraite qui sont choisis pour présider un arbitrage privé. Mais selon certaines sources, M. Stevenson a été nommé parce qu'aucun juge à la retraite impartial n'était disponible.

Les McCain ont demandé M.

Stevenson, un juge distingué qui a plus de 20 ans d'expérience, parce qu'ils voulaient que ce soit un magistrat du Nouveau-Brunswick qui règle leur querelle et non un juge de l'Ontario.

M. Stevenson ne tranchera pas

directement la question de la succession. Le magistrat décidera plutôt si Wallace peut demeurer p.-d.g. de la compagnie au même titre que Harrison.

En août dernier, le conseil d'administration de McCain a décidé de congédier Wallace et a nommé Harrison comme unique p.-d.g. Mais une entente entre les deux frères, qui a mené la dispute en arbitrage, a renversé la décision du conseil, et c'est maintenant au magistrat de décider de l'avenir de Wallace.

Les deux frères, qui ont cofondé la compagnie il y a 37 ans, détiennent chacun le tiers des actions de la société. Les autres actions sont partagées parmi les héritiers de deux autres frères maintenant décédés.

Pour combattre un parasite qui s'attaque au pin gris

Une société veut utiliser un insecticide chimique

La Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies réclame le droit de recourir à un insecticide chimique pour combattre un parasite s'attaquant au pin gris, le diprion de Swaine.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Cette requête fait l'objet des séances d'information que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a commencé à tenir un peu partout à travers la province depuis quelques semaines.

Les rencontres portent sur un

plan allant jusqu'en 1996. Il comprend des permissions pour utiliser l'insecticide biologique B.T. — le *Bacillus thuringiensis* — pour combattre les infestations de la « fameuse » tordeuse des bourgeons de l'épinette, de l'arpenaise de la pruche et de la tordeuse du pin gris.

Mais la société réclame également de pouvoir se servir du fénitrothion, un produit chimique. Le porte-parole de l'organisme, M. Louis Boudreault, explique le « B.T. » ne peut tout simplement pas venir à bout de toutes les *bi-bittes*. « Le fénitrothion est le seul insecticide homologué qui soit efficace contre le diprion. »

« Si nous avons à intervenir, nous aurons notre passeport, reprend en substance M. Boudreault en laissant entendre que la requête repose sur un calcul de probabilités fait à partir de données historiques. Mais si c'était le cas, nous aurions quand même à déposer un avis de projet au ministère de l'Environnement qui analyserait la demande. »

Selon la Société de protection, cet insecte est relativement facile à contrer. « Le diprion est grégaire. Il vit en colonie et nécessite

habituellement une seule campagne d'intervention. Les infestations sont locales, jamais provinciales », comme cela a été le cas pour la tordeuse.

Des séances d'information ont lieu demain à Rimouski, mardi à Gaspé, mercredi à Baie-Comeau, et jeudi à Sept-Îles. Toute personne intéressée par le sujet a jusqu'au 11 novembre pour demander au ministre de l'Environnement Pierre Paradis la tenue d'une audience publique.

Pendant la durée de la grève à La Tribune

SHERBROOKE (PC) — La direction du journal hebdomadaire sherbrookoise « La Nouvelle » a annoncé qu'elle publiera désormais trois éditions par semaine, tant et aussi longtemps que la grève des employés du quotidien La Tribune durera. La présidente et directrice générale de La Nouvelle, Céline Maheu, a précisé que le journal sera distribué gratuitement dans environ 45 000 foyers les mardis, jeudis et samedis, dès le deux novembre. Les 165 employés de La

Tribune ont déclenché un arrêt de travail illimité hier, après la parution du journal de vendredi. Le président de l'unique syndicat des employés, Yvon Rousseau, a déclaré que les négociations achoppaient tant sur les clauses monétaires que normatives.

LES MERCREDIS DU CENTRE PSYCHO-CORPOREL

Réflexologie et vie quotidienne avec **MADELINE TURGEON** réflexologue

Le mercredi 3 novembre à 19h30
Hôtel Plaza Universel
3031, boul. Laurier
Prière de réserver
(418) 687-1165
Coût: 15\$ (membres: 12\$)

CONFÉRENCE

CLAUDIA RAINVILLE
Auteure et conférencière

Thème: Choisir favorablement (discernement)
Avez-vous souvent la sensation d'être assis entre deux chaises? Si oui, la prochaine conférence s'adresse à vous!

Date: Le mercredi 3 novembre à 19h30
Lieu: Hôtel des Gouverneurs
3030, boul. Laurier, Sainte-Foy
Coût: 15\$
Réservation: (418) 626-1133

LES ÉDITIONS FRJ

Cozy DÉCORATION

Vous y rencontrez des amies qui ont plusieurs années d'expérience dans la décoration résidentielle et commerciale.

Estelle et Colette Beaudoin
1964, rue St-Michel (angle Maguire)
Sillery (Québec) G1S 4P8
418 • 682 • 2877

CANCHIN INC.
MARBRE - GRANITE - ARDOISE

MARBRE et GRANIT
Importateur-distributeur
SPÉCIAL D'AUTOMNE

- TABLES salle à manger, salon, etc.
- TUILES 12" x 12" (marbre-granit-ardoise)
- COMPTOIRS cuisine, salle de bains
- RECOUVREMENT DE FOYERS

Rabais jusqu'à 25%

Livraison et installation
262, rue Cloutier, Loretteville (Québec)
843-3949

IMPORTANTE EXPOSITION ET VENTE AUX ENCHÈRES DE TABLEAUX CANADIENS ET QUÉBÉCOIS

PG Pierre Garant
Commissaire-priseur
628-8187

- Roger Cantin
- Stanley Cosgrove
- Bruno Côté
- Louise Houde
- Francesco Iacurto
- Jean Paul Lemieux
- Claude Le Sauter
- Claude Picher
- René Richard
- Jean-Paul Riopelle
- Albert Rousseau
- Claude A. Simard

Quelque 160 tableaux seront exposés.

Vente aux enchères **AUJOURD'HUI** à 15 h, à la salle de bal de **L'HÔTEL RADISSON GOUVERNEURS** au 690, boul. René-Lévesque

Exposition des oeuvres: dimanche de 10 h à 15 h, à la salle Jonquière

Dormez au 7e ciel sur notre surmatelas

- fait de fibres naturelles à 100%
- régénère en une nuit de sommeil
- détend muscles et ligaments
- tout cela en dormant...

CLUB F.M.A.
2323, Galvani, (418) 682-2121
Sainte-Foy

S'INSTALLE FACILEMENT SUR VOTRE LIT

INSTALLATION de MARBRE, GRANITE CÉRAMIQUE, TAPIS et PRÉLART

Spécialité: JOINTS DE CÉRAMIQUE EPOXY

Le coulis Epoxy à une couleur uniforme, ne tache pas et résiste aux chocs et aux bactéries.

Patrice Boissonneault
conseiller en revêtement de sol

COUVRE-PLANCHER PAT INC.
Tél.: 839-0457 Pagelette: 654-7213

INSTALLATION GARANTIE PAR R.E.C.O.

Jusqu'à 250\$* de rabais à l'achat d'électroménagers KitchenAid

MEUBLES CROTEAU
QUATRIÈME GÉNÉRATION

8929, boul. Henri-Bourassa (en face du McDonald)
628-5610 Charlesbourg 628-3305

1 AN AUCUN VERSEMENT AUCUN INTÉRÊT** avant novembre 94

* Jusqu'à 75\$ de rabais si vous achetez un électroménager.
* 250\$ † si vous avez acheté une cuisinière électrique ††, un réfrigérateur † et un lave-vaisselle ††.
* 175\$ † si vous avez acheté une cuisinière électrique †† et un réfrigérateur †.
* 150\$ † si vous avez acheté une cuisinière électrique †† et un lave-vaisselle ††.

†† Sauf le modèle YKER1500Y
† Sauf le modèle YKTR18XXA
‡ Sauf le modèle YKUB230Y

** Sujet approbation du crédit

3 derniers jours

La réclame se termine le 3 novembre 1993

JOURS SEARS

*Rien à payer avant mai 1994 sur tous
les gros électroménagers.*

Rien à payer avant novembre 1994 sur tous les meubles†.

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 15\$ de frais d'administration. Offre de paiement différé en vigueur jusqu'au 3 novembre 1993.
Cette offre n'est pas valable pour les articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin. †Sauf meubles de patio et pour bébés.

Rabais 50%. Peinture Joie de vivre^{MD}

Tous les finis de la peinture d'intérieur Joie de vivre sont à moitié prix.

Rabais 50%. Batterie de cuisine Super Lourde^{MD} II

Batterie 10 pièces exclusive à Sears. Sears ord. 332,95. Maintenant 166,47

Rabais 40%. Pantalons Pierre Cardin pour hommes

Épargnez sur modèles habillés et tout-aller. Ord. 40\$-50\$. Maintenant 23,99-29,99

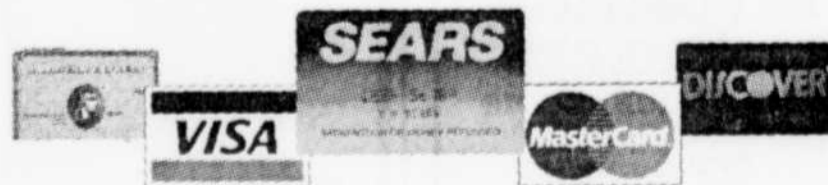
Rabais 30%. Tenues de nuit Jessica^{MD} en satin

Choix de pyjamas, peignoirs et robes de nuit pour femmes. Ord. 47\$-60\$. Maintenant 32,89-41,99

Rabais 30%. Tous* les modèles WonderBra^{MD} et Daisyfresh^{MD}

Épargnez sur tous* les soutiens-gorge et sous-vêtements de maintien WonderBra et Daisyfresh à prix courants

**3 derniers jours! Notre plus grande réclame de la saison!
Lundi, mardi et mercredi!**



Maintenant, en plus de la carte Sears, Sears accepte les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover.

SEARS

Attendez-vous à plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étail' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.
Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

RELIGIONS

par Marcel Rioux

Soutien à l'éducation de la foi

La faculté de théologie de l'université Laval vient d'inaugurer son Service de soutien de l'éducation de la foi des adultes (SEFA). Ce projet novateur mise avant tout sur le partenariat avec le milieu des communautés chrétiennes et se fonde sur l'aide qu'il peut apporter de façon concrète aux adultes en quête d'une information religieuse de qualité.

Le Service SEFA veut offrir à ces adultes des réponses vraiment adaptées à leurs besoins, au moyen de brefs cours universitaires ajustés à leurs capacités et à leur rythme de vie. Ces adultes sont ainsi plus en mesure de porter un regard critique sur les phénomènes religieux et deviennent familiers avec les fondements de la foi chrétienne.

Le Service SEFA propose à sa clientèle cible le meilleur de tous les formats, le mode de « formation à distance » dans le milieu de vie de chacun. La « formation à distance » implique en effet que la communication entre le professeur responsable du cours et l'étudiant se fasse par voie médiatisée (vidéocassettes, manuel d'apprentissage, dossier d'approfondissement). Mais contrairement aux cours télévisés ou aux cours par correspondance où l'étudiant est relativement laissé à lui-même, l'enseignement est reçu dans le cadre de sessions de formation en groupe (d'au plus 20 personnes), animées idéalement par un intervenant du milieu spécialement formé par la faculté de théologie.

Portes ouvertes sur le zen

Pratique du Zen Deshimaru présente une soirée d'information, le zen et sa pratique, le jeudi 4 novembre à 20 h, au 755, rue Marchand, à Québec. Information : 529-6081. Toujours au même endroit il y aura portes ouvertes sur le zen, le dimanche 7 novembre, de 13 h à 17 h. Information : 649-1250 ou 666-5544.

Fête de saint Charles Borromée

Dans le cadre de son tricentenaire et à l'occasion de sa fête patronale,

jeudi, le 4 novembre, la paroisse Saint-Charles-Borromée a invité Mgr Marc Leclerc, évêque auxiliaire de Québec à présider une messe spéciale à 19 h 15 qui sera marquée par une consécration spéciale de l'autel. L'église elle-même avait été consacrée immédiatement après sa construction, en mai 1830. Mais après les changements liturgiques apportés par le concile Vatican II, un autel temporaire avait été érigé afin de permettre aux officiants de célébrer la messe face aux fidèles. Si la consécration du nouvel autel se déroule un jeudi, jour de la fête patronale, c'est pour manifester l'importance de l'autel dans l'église.



Chorales

Par ailleurs, toujours dans les activités du tricentenaire, la communauté est invitée à un rassemblement de toutes les chorales du milieu chorales liturgiques et profanes de jeunes et d'adultes. Ce concert sera présenté le 7 novembre à 19 h 30, à l'église. (Coût des cartes : 5 \$)

Paraboles et symboles

Dans son volet d'activités pastorales « Créativité et prière », le Montmartre Canadien offre une journée de ressourcement avec Madeleine Dowane : La symbolique : un chemin de croissance humaine et spirituelle. L'Évangile est tissé de symboles ; Jésus enseigne la vie en paraboles. S'initier à ce langage et se l'approprier exigent une démarche d'intériorité. Par des activités d'expression et de créativité, les participants seront invités à mieux intégrer le langage de la symbolique. C'est le samedi 6 novembre, de 9 h à 16 h. On peut s'inscrire en téléphonant au 681-7357.

L'Église et la révolution

Le Cercle d'études des Jeunes catholiques traditionalistes présentera une série de conférences sur le thème : « L'Église et la révolution », prononcées par MM. Arnaud de Lassus, spécialiste de renommée mon-

diale des sociétés secrètes maçonniques et Michel Berger, spécialiste des questions politiques familiales.

Présentées en collaboration avec le Service de pastorale Vie étudiante de Laval, ces conférences auront lieu le mercredi 10 novembre à 11 h, salle 2D, pavillon De Koninck, « La philosophie de la révolution et les droits de l'homme » et à 19 h 30, salle 1A du même pavillon, « La Franc-Maçonnerie », et le jeudi 11 novembre à 11 h 30, salle 1A du pavillon De Koninck « Vatican II : rupture ou continuité ? » et à 19 h 30, à la même salle, « Veritatis Splendor et Humanae Vitae face à la révolution sexuelle ». Entrée libre

Prix pour l'unité raciale

Pour une deuxième année consécutive, la Communauté baha'ie du Canada décernera le prix d'unité raciale à une personne ou à un organisme qui fait une contribution significative à la promotion du respect, de l'entente et de l'unité entre les races.

N'importe quel individu ou organisme oeuvrant au Canada peut soumettre une ou des candidatures (avant le 31 décembre) pour ce prix. Les candidatures peuvent inclure des personnes telles que pédagogues, écrivains, travailleurs communautaires, artistes, etc. ou des organisations telles que clubs de service, organisations multiculturelles, organismes religieux, médias, etc.

Pour proposer une candidature, il suffit de remplir un formulaire que l'on peut se procurer en communiquant avec le Centre d'information baha'i, 75, rue d'Auteuil, Québec, G1R 4C3. Tél. : 692-3955. La remise du prix aura lieu aux environs du 21 mars afin de souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Sur la place

On regarde parfois des films relatant la vie trépidante de gens fabuleusement riches et l'on se surprend à soupirer d'envie devant leur joie de vivre. On croit que si on avait leur fortune, on serait beaucoup plus heureux... Cette semaine, l'émission *Sur la place* nous propose non pas un film, mais une réalité bien actuelle, celle de deux personnes durement touchées par le sort, mais qui rayonnent chaque jour d'une joie de vivre à toute épreuve. Devant leur évident goût de mordre dans la vie, nous ne pouvons que les envier et espérer apprendre un jour à profiter à plein de la vie, dans ce qu'elle nous offre.

Adressez vos communications à RELIGIONS a/s Marcel Rioux, Journal LE SOLEIL, 390, rue Saint-Vallier Est, C.P. 1547, Québec, G1K 7J6
Vous pouvez aussi les expédier par télécopieur au numéro (418) 647-3374.

L' AUTOMNE À LA PAGE

BAUMLER

Venez voir nos collections autrichiennes exclusives

Automne 1993...

le retour en force des fourrures!

DEPUIS 1894

Sos Robitaille Fournures

2450, boul. Laurier, Place Ste-Foy 650-6185

Collections hiver 1993-1994

YARELL • LUCIA • GEIGER • IRVING SAMUEL • TRU • TOUSSAINT • Et autres...

Venez choisir votre manteau court ou long, votre tailleur, lainage, jupe ou pantalon parmi nos collections automne 1993

Tailles 6 à 18 ans

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (près de l'Hôpital Laval) 656-1902

BERNARD DENAULT

PLACE STE-FOY 659-3416

ANNE KLEIN II

La mode ne souffre pas de compromis et vous méritez le nec plus ultra.

FAUBOURG SIGNATURE

Promenades du Vieux-Québec
43, rue Buade
692-6051
Place Ste-Foy
657-6696

MARINE & BLANC

Susie Tompkins

CLASSIQUE MARINE & BLANC AUTHENTIQUE

Place Ste-Foy (près d'Eaton) (Ouvert dimanche) 650-5222
Les Galeries Chagnon, Lévis (Ouvert dimanche) 835-0757
Place du Saguenay, Chicoutimi 696-0558

GARNEAU

... le nom à porter!

PLACE LAURIER 651-0962 FLEUR DE LYS 523-3294 GALERIES DE LA CAPITALE 627-5442

Invités au Salon du tourisme, on les soupçonne de vouloir immigrer

Ottawa repousse 40 gens d'affaires africains

MONTREAL (PC) — Les ambassades canadiennes en Algérie et au Sénégal ont refusé cette semaine d'émettre des visas à une quarantaine de représentants de ces deux pays qui devaient participer au Salon international tourisme voyages en cours à Montréal.

L'attitude du ministère de l'Immigration face à ces voyageurs africains a aussitôt été dénoncée par un groupe de citoyens canadiens d'origine algérienne aux prises avec des difficultés semblables.

Selon eux, le ministère de l'Immigration refuse de plus en plus

souvent, dans 50 % des cas admet Ottawa, d'émettre des visas aux visiteurs algériens célibataires qui ne laissent pas « un otage » de la famille immédiate en Algérie.

Il y a cependant une différence considérable entre refuser un visa à une personne que l'on soupçonne de vouloir s'établir au Ca-

nada illégalement et à toute une délégation commerciale répondant à une invitation, estiment les exposants.

La foire commerciale, qui se tient à Place Bonaventure, regroupe des exposants de 80 pays venus faire la promotion des destinations touristiques nationales et établir des liens avec les grossistes québécois.

Selon la directrice générale du Salon, Maguy Rigaud, le refus des autorités de l'immigration crée une situation embarrassante, non seulement pour les personnes en

cause, mais aussi pour la foire qui a invité ces délégations à Montréal.

Un seul des 23 représentants algériens attendus au Salon, le propriétaire et directeur de l'agence Casbah Tours, Yazid Kerouani, a finalement obtenu un visa des services d'immigration du Canada à Alger. Ses employés ainsi que la troupe de danseurs et des hommes d'affaires qui devaient l'accompagner ont essuyé un refus catégorique.

Les agents de tourisme sénégalais, ainsi que les artisans et les

musiciens de ce pays également attendus au Salon, ont connu le même sort lors de leur demande de visa à l'ambassade du Canada à Dakar.

« Il y a 23 ans que je fais ce métier et je n'ai jamais vu cela avant. Cela me renverse d'autant plus que j'ai l'habitude d'amener des groupes de musiciens et artisans faire la promotion de l'Algérie lors des foires tenues dans plusieurs villes européennes », dit M. Kerouani.

Pour les nouveaux Montréalais d'origine algérienne réunis à la bi-

bliothèque Frontenac hier, les difficultés des deux délégations reflètent la situation que connaissent plusieurs des membres de leurs familles. Chaque fois que des Algériens, des Tunisiens ou des Marocains sollicitent un visa de tourisme ils ne savent jamais si on leur donnera.

Estimant ce comportement discriminatoire, le groupe a décidé hier de former un comité dans le but d'entreprendre une campagne de sensibilisation auprès des autres communautés et des autorités politiques.

Fellini n'émet plus qu'un faible souffle

ROME (AFP) — L'état de santé de Federico Fellini s'est encore détérioré alors qu'une poussée de fièvre avait déjà aggravé la situation et que seule une petite activité respiratoire sépare encore le cinéaste de la mort clinique, ont indiqué hier ses médecins.

« Ce n'est pas encore une question d'heures, mais la situation se détériore », a affirmé hier matin le docteur Maurizio Bufi, du service de réanimation de la polyclinique Umberto 1er de Rome, où le réalisateur de La Dolce Vita, 73 ans, a passé sa treizième nuit dans le coma.

La fièvre qui a aggravé vendredi l'état de Federico Fellini a légèrement augmenté. Le cinéaste respire toujours grâce à l'assistance d'une machine, a ajouté le médecin.

La détérioration des fonctions rénales ne s'est pas accentuée,

mais aucune amélioration n'est intervenue. Le diagnostic reste « rigoureusement réservé », a encore dit le docteur Bufi.

Si les conditions du cinéaste italien ne varient pas, il n'est pas prévu de communiquer d'autre bulletin médical, selon ce médecin.

Federico Fellini est plongé dans le coma depuis le 17 octobre dernier à la suite d'un malaise cardiaque. Il avait été immédiatement placé sous respirateur artificiel et son état était resté relativement stable jusqu'à mardi dernier quand la situation s'est brutalement détériorée.

Son encéphalogramme est plat et il a une très faible activité respiratoire autonome. Si une telle activité devait cesser, la respiration du cinéaste serait encore assistée artificiellement jusqu'à ce que son

coeur cesse de battre, avait indiqué vendredi le docteur Bufi.

Federico Fellini a reçu vendredi soir la visite de son épouse Giulietta Masina, avec qui il aurait dû fêter ce samedi ses noces d'or.

Rouyn-Noranda: lancement du Festival du cinéma international

ROUYN-NORANDA (PC) — Le 12e Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue a pris son envol hier, à Rouyn-Noranda, où il se déroulera jusqu'au 4 novembre.

Il offrira cette année aux cinéphiles 71 films provenant de 20 pays, qui seront présentés dans deux salles : le Théâtre du cuivre et le cinéma Paramount.

En soirée d'ouverture, le Festival présente le film Ave verum corpus, une fiction musicale de Louise-Marie Beauchamp et Alain

Desrochers et, en première nord-américaine, le film Cible émuante, mettant en vedette Jean Rochefort, Marie Trintignant et Guillaume Depardieu. Le réalisateur Pierre Salvadori sera présent.

Le Festival présentera également en première nord-américaine le film Louis enfant roi, ce soir, en présence du réalisateur Roger Planchon.



L'auteur originaire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Madeleine Ouellette-Michalska, a raffé un prix littéraire national au Salon du livre de Rimouski.

Ouellette-Michalska primée à Rimouski

RIMOUSKI (PC) — Trois prix littéraires, destinés aux auteurs des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ont été décernés dans le cadre du Salon du livre de Rimouski, qui se termine aujourd'hui.

Le prix Arthur-Buies, décerné par le jury littéraire du Salon du livre, qui vient couronner une oeuvre déjà reconnue nationalement, a été attribué à la romancière et essayiste Madeleine Ouellette-Michalska, originaire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Le prix Jovette-Bernier, également décerné par le jury du Salon du livre, qui vise à encourager une carrière littéraire déjà bien amorcée, est allé à François Tétreau, originaire de

Rimouski, pour son roman « Attentats à la pudeur », publié en coédition chez Trois/le Castor astral.

Quant au prix littéraire des Associés, décerné par la maison Édiq, la bibliothèque des Portages et le Conseil de la culture de l'Est du Québec, il a été remis cette année à Gérard Tremblay, de Saint-Léandre, pour le manuscrit du recueil de nouvelles « La saison morte », suivi de « Dernier été de Virgile ». Le prix consiste en la publication du texte à la maison d'édition Édiq.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie Casse-Croûte au Petit Sous-Marin Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Charlesbourg, le 23 septembre 1993
Clément Bédard, Président

Avis est par les présentes donné que le ICOM 92 demandera au Ministre des Consommateurs et des sociétés la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes.
Date le 25 octobre 1993
Eric Morissette, procureur

APPEL D'OFFRES
Projet A93-041
REPLACEMENT DE REVÊTEMENT DE SOL (DIVERS COMPLEXES)
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 350, boulevard Charest Est, Québec G1K3H5 (7e étage) seront reçues jusqu'à 15 heures le 8 novembre 1993.
Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission et renseignements pertinents à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le bureau est ouvert entre 9h30 et 16h30 (fermé entre 12h et 13h30). La présente est limitée aux firmes spécialisées.
Un versement de 25 \$ sera exigé pour l'obtention des documents de soumission; ce montant devra être déposé sous forme de chèque émis au nom de l'O.M.H.Q. et sera non remboursable.
Un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission et fait à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Québec ou un cautionnement de soumission représentant le même montant devra accompagner la soumission des entrepreneurs.
L'Office municipal d'habitation de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
Donné à Québec, le 31 octobre 1993.
Pour informations : 691-7371
Yves Paquette
Denis Luneau, Directeur général

Communauté urbaine de Québec
Avis public

Avis public est par les présentes donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée spéciale tenue le 19 octobre 1993, ont adopté les règlements suivants :

93-382 concernant le programme des immobilisations de la Communauté urbaine de Québec pour les exercices financiers 1994, 1995 et 1996;

93-383 concernant le programme des immobilisations de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec pour les exercices financiers 1994, 1995 et 1996.

Il peut être pris communication de ces règlements au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Québec, le 31 octobre 1993
Le secrétaire de la CUQ
Pierre Rousseau, avocat

Appel d'offres

FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES (SERVEURS IBM RISC 6000) ET DES LOGICIELS DE BASE RELATIFS AU SYSTÈME D'ÉVALUATION FONCIÈRE

La Communauté urbaine de Québec reçoit, jusqu'à 15h00 le lundi 15 novembre 1993, des soumissions pour la fourniture des équipements informatiques et des logiciels relatifs au système d'évaluation foncière.

Le cahier des charges sera disponible à compter du lundi 1er novembre 1993 à la Communauté urbaine de Québec, en s'adressant à monsieur Jean-Paul Ruyer, Communauté urbaine de Québec, 399, rue Saint-Joseph Est, Bureau S-11, Québec, moyennant un dépôt non remboursable de 30,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet, ce paiement doit être effectué par chèque visé, mandat émis à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec ou en argent comptant.

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté dans une enveloppe portant la mention NE PAS OUVRIR - SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS RELATIFS AU SYSTÈME D'ÉVALUATION FONCIÈRE et doit être déposée au bureau du secrétaire de la Communauté urbaine de Québec, 399, rue Saint-Joseph Est, Bureau S27, Québec, au jour et à l'heure précédemment indiqués pour la réception des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée, soit d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour un montant égal à cinq pour cent (5%) du prix de la soumission, soit d'un cautionnement de soumission correspondant à cinq pour cent (5%) du prix de la soumission et émis selon les prescriptions de l'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au siège social de la Communauté urbaine de Québec cinq minutes après l'heure de clôture, le même jour.

La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 31 octobre 1993
Le secrétaire de la CUQ
Pierre Rousseau, avocat

VILLE DE VAL-BÉLAIR

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVREAU

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE, par la sous-signée, greffier de la susdite Ville :

QUE le Conseil de Ville de Val-Bélaire tiendra une séance régulière le 7 décembre 1993 à 20h30, à la salle du Conseil, 1320, rue de Modène, Val-Bélaire, où il aura à statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement VB-335-85 et ses amendements présentée par M. Laurin Légaré, 1245, avenue de l'Église Nord, Val-Bélaire.

Il s'agit d'une demande concernant la réduction de la largeur du lot de 25 mètres minimum requis à 23,86 mètres, et ce, pour un usage d'habitation unifamiliale isolée. Les autres normes de la réglementation d'urbanisme seront respectées.

Le terrain sur lequel sera construite ladite habitation est désigné comme étant le lot 200-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, sur l'avenue de l'Église Nord, à Val-Bélaire.

Toute personne intéressée par cette demande de dérogation mineure peut se faire entendre par le conseil municipal.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 31 OCTOBRE 1993.

Suzanne-P. Mathieu, o.m.a., greffier

SERVICE DE L'INGÉNIERIE
DIVISION DES PROJETS

SYSTÈME D'ACQUISITION ET DE GESTION DES DONNÉES — PHASE 2

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées : "Le système d'acquisition et de gestion des données - Phase 2, pour l'usine de traitement de l'eau", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à lundi, le 15 novembre 1993 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en l'achat, l'installation et la mise en service d'automates programmables, de disjoncteurs et de démarreurs électriques.

Une garantie de soumission au montant de douze mille dollars (12000\$) est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au 65, rue Ste-Anne, 12e étage. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la division des projets au numéro de téléphone (418) 691-7444.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (25\$) fait à l'ordre de LA VILLE DE QUÉBEC est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt n'est pas remboursable.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement ouvert entre 8h30 et 12h et 13h30 et 16h45. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 25 octobre 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement VOV-5, "Règlement sur les voies réservées à l'usage exclusif de certains véhicules, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté le 20 octobre 1993, l'ordonnance no 3 ayant pour objet la localisation de la voie réservée aux autobus de la C.T.C.U.Q., du côté sud de la côte d'Abraham, entre les rues Saint-Olivier et Richelieu.

Toute personne, qui le désire, peut prendre connaissance de cette ordonnance au Service du greffe de la Ville de Québec au bureau 216, 2, rue des Jardins, au numéro de téléphone 691-6074, aux heures de bureau.

Québec, 22 octobre 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Demande de changement de nom
MONIQUE THIBAUT

Prenez avis que Monique Thibault domiciliée au 1736, Lafortune, L'Anceinne-Lorette G2E4M1, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JOE THIBAUT.

L'Anceinne-Lorette, 19 octobre 1993

Requérante
Monique Thibault

Avis de demande de dissolution
MARIE-FRANÇOISE CENTRE DE BEAUTÉ INC.

Prenez avis que la compagnie/corporation -MARIE-FRANÇOISE CENTRE DE BEAUTÉ INC. - demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 25-10-93

Président
Jean-Pierre Bouchard

Avis de demande de dissolution
Club de Ski de Fond Le Refuge Inc.

Prenez avis que la compagnie/corporation Club de Ski de Fond Le Refuge Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 25-10-93

Président
Richard Ratté

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie/corporation Renovation Inove Plus inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Anceinne-Lorette, 27 octobre 1993

Président
Richard Ratté

Ballon expérimental

MONTREAL (PC) — Des centaines de radio-amateurs de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis ont pu entrer en communication hier par le biais d'un ballon sonde volant à près de 30 000 mètres d'altitude et transportant un émetteur relié spécialement construit pour la circonstance. Le ballon véhiculait également une sonde météorologique d'Environnement Canada. Il a été lâché à 11 h 30 à Hawkesbury, en Ontario, pour survoler la vallée de l'Outaouais, le Saint-Laurent, la

Beauce et finalement les abords Nouveau-Brunswick. « Le ballon s'est posé vers 17 h 20 dans la région de la baie des Chaleurs. Plus de 400 stations au cours de l'expérience, de l'Ontario à l'Île-du-Prince-Édouard et de la frontière américaine à l'État du Maryland, ont été rejointes. L'appareil a atteint une altitude de 88 000 pieds. En fin de journée, des radio-amateurs spécialisés dans la chasse aux émetteurs tentaient frénétiquement de récupérer le ballon pour reprendre possession du matériel de communications accroché à l'aéronef de fortune. Les organisateurs espéraient qu'une radio-balise automatique permettrait à l'équipe de poursuivre de situer le point d'atterrissage du ballon assez rapidement.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie A.C.G. Select Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.
Québec, ce 28 octobre 1993
Claude Gaudreault, secrétaire

VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

• TONTE DE PELOUSE
• FAUCHAGE
• ENGRAIS, HERBICIDE ET AÉRATION

La Ville de Beauport demande des soumissions pour l'entretien des espaces verts :

1) Tonte de pelouse;
2) Fauchage;
3) Aération, herbicide et aération.

Les soumissions peuvent se procurer les documents de soumission au bureau des Services techniques, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, à compter du lundi 1er novembre 1993.

Une somme de 20 \$ non remboursable devra être payée pour l'obtention des documents de chaque catégorie.

Toute soumission devra être accompagnée du dépôt de garantie mentionné au devis.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales, fournies par la ville à cet effet et portant l'inscription "Soumission pour entretien des espaces verts" (selon les catégories respectives). Lesdites soumissions devront nous parvenir en deux (2) copies.

Les soumissions seront reçues au bureau de la greffière de la Ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, jusqu'à 11 heures, le mercredi 10 novembre 1993, à 11 heures, dans une salle de l'Hôtel de ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, et ce, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Beauport, ce 31e jour du mois d'octobre 1993.

La greffière de la ville
Josette Tessier, notaire

Le Massif du Sud se renouvelle Pour les experts... et tous les autres

SAINT-PHILÉMON — Ancien directeur général des stations de ski du Mont Adstock dans Frontenac et du Vallinois au Lac-Saint-Jean, M. Jacques Gravel occupera des fonctions analogues à la Station touristique Massif du Sud (1993) inc., à Saint-Philémon de Bellechasse

par **ANDRÉ POULIN**
collaboration spéciale

Il entrera en fonction le lundi 1er novembre, afin de planifier la prochaine saison d'activités de cette station qui a décidé de miser sur le concept de centre de sports plein air familial pour promouvoir son image.

« On veut enlever de la tête des gens que les pistes du Massif du Sud sont réservées aux skieurs experts, pour plutôt véhiculer l'image d'un centre plein air familial proposant non seulement des pistes accessibles aux skieurs de tout calibre, mais aussi d'autres sports hivernaux tels que les sentiers de motoneige, les descentes

en chambre à air ou en traineau. À moyen terme le centre veut aussi consacrer sa vocation de centre plein air quatre saisons », signale M. Gilles Guillemette, un des sept actionnaires majoritaires de la station touristique. Outre M. Gravel, les nouveaux propriétaires de la station touristique du Massif du Sud ont aussi procédé à l'embauche d'un directeur de l'école de ski.

Il s'agit de M. Denis Allard. Détenanteur d'un niveau 4 de l'association canadienne des moniteurs de ski, M. Allard possède une longue expérience de l'enseignement du ski, acquise notamment aux stations de ski Stoneham et



Le nouveau directeur de la station Massif du Sud, Jacques Gravel, veut rendre le centre de ski accessible à toute la famille.

À l'hôpital de Sept-Îles Un congé non payé à l'occasion de Noël

SEPT-ÎLES — La direction du Centre hospitalier régional de Sept-Îles a indiqué à ses employés syndiqués qu'un congé férié non payé leur sera imposé à Noël ou au jour de l'An pour respecter la loi 102.

par **ALAIN-A. BOUCHARD**
collaboration spéciale

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière entre des représentants du Syndicat des infirmières du nord-est québécois (SINEQ) et des cadres de l'hôpital de Sept-Îles. La direction a fait savoir au syndicat que tous les employés syndiqués au travail le 25 décembre seront en congé le 1er janvier et vice-versa. Il s'agira d'un congé sans solde comme le stipule la loi 102.

Pour la SINEQ, qui représente une centaine d'infirmières à temps complet au centre hospitalier de Sept-Îles, il

n'était pas question de négocier la date du congé. « Nous avons déjà tenté de négocier avec le gouvernement avant l'adoption de la loi 102 et les résultats ont été négatifs, explique Guy Cherchuitte de la SINEQ à Sept-Îles. Nous laissons donc la direction de l'hôpital prendre l'odieux de la décision envers ses employés. »

Au Centre hospitalier de Baie-Comeau, la direction attend toujours les directives du gouvernement avant d'imposer le congé férié sans solde aux employés.

La résistance s'organise tout de même dans les hôpitaux de la Côte-Nord afin de protester contre les lois 102 et 198.

Les négociations reprennent comme prévu chez Prévost Car

LAC-ETCHEMIN — Comme prévu, les négociations entre les représentants patronaux et syndicaux de la compagnie Prévost Car ont repris, le mercredi 27 octobre au motel Rond Point de Lévis.

par **ANDRÉ POULIN**
collaboration spéciale

Les deux parties ont révisé tous les articles et lettres d'entente échangés à ce jour. La rencontre a aussi permis aux deux groupes de cerner les points en litige.

Les représentants syndicaux du local 1044 du TCA ont déposé une proposition de lettre qu'ils souhaitent voir adopter par le conseil d'administration de la compagnie Prévost Car. Dans cette lettre, le syndicat réclame que la compagnie s'engage par écrit à investir à l'usine de Sainte-Claire. « Nous sommes confiants que les patrons prendront cette demande

au sérieux, conscients qu'ils sont des enjeux de la négociation et du bien-fondé du principe du donant-donnant », dit le président du syndicat, M. Camille Bisson.

On s'est finalement entendu pour poursuivre les négociations sur les points en litige les 23 et 24 novembre.

Faites des économies substantielles!
Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

ÉLECTION MUNICIPALE

7 NOVEMBRE 1993 VILLE DE QUÉBEC

Bureau du président d'élection

AVIS DE SCRUTIN

Aux électrices et aux électeurs de la ville de Québec

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux électrices et aux électeurs de la Ville de Québec, que les déclarations de candidature des personnes dont les noms suivent ont été acceptées par le soussigné dans le délai prescrit à l'article 153 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qu'en conséquence un scrutin est nécessaire pour combler le poste de conseiller ou de conseillère de chacun des 20 districts électoraux de la Ville de Québec.

Les candidats au poste de maire sont:

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Christian FONTAINE
72, rue des Pins Est, app. 5
Québec (Québec)
G1L 1S8 | Patrice FORTIN
930, av. Belvédère, app. 2
Québec (Québec)
G1S 3G1 | Jean-Paul L'ALLIER
51, rue St-Pierre app. 304
Québec (Québec)
G1K 3Z7
Rassemblement populaire | François MARCHAND
425, rue Lamesunier
Québec (Québec)
G1S 1P9
Progrès civique de Québec | Alexandre ROY
2270, av. de Vitre
Québec (Québec)
G1J 4A4 |
|---|---|--|--|--|

Les candidats aux postes de conseillère ou de conseiller sont:

- | | | | | |
|--|---|---|---|--|
| DISTRICT 1
Donald BAILLARGEON
115, rue des Saules Ouest
Québec (Québec)
G1L 1E3
Rassemblement populaire | DISTRICT 2
Claude LAROSE
500, 2 ^e Rue
Québec (Québec)
G1J 1W1
Rassemblement populaire | DISTRICT 3
Jacinthe COULOMBE
2224, av. Bardy
Québec (Québec)
G1J 4S4
Rassemblement populaire | DISTRICT 4
Marc BLANCHET
1470, rue de la Vérendrye
Québec (Québec)
G1N 4V9
Progrès civique de Québec | DISTRICT 5
Rodrigue GARON
470, 2 ^e Rue
Québec (Québec)
G1J 1K6
Progrès civique de Québec |
| Jean-Pierre LEPAGE
70, rue des Saules Ouest
Québec (Québec)
G1L 1E2
Progrès civique de Québec | Armand PARÉ
1862, rue d'Assise, app. 2
Québec (Québec)
G1K 3V7 | Martin FORGUES
9410, av. des Ancêtres
Québec (Québec)
G2K 1X9
Progrès civique de Québec | Françoise VIGER
1655, av. Bardy
Québec (Québec)
G1J 4R7
Rassemblement populaire | Françoise ROBERGE
977, 4 ^e Avenue
Québec (Québec)
G1J 3A8
Rassemblement populaire |
| Jean-Pierre VILLENEUVE
315, 24 ^e Rue
Québec (Québec)
G1L 1W4
Progrès civique de Québec | Alain DELWAIDE
1810, rue d'Assise
Québec (Québec)
G1L 3V1
Rassemblement populaire | Jacques FISET
279, rue St-Vallier Ouest
Québec (Québec)
G1K 1K4
Rassemblement populaire | Marc-André BEAUCHEMIN
616, rue Saint-Bernard
Québec (Québec)
G1N 1H9
Progrès civique de Québec | André MARIER
35, rue Ste-Ursule, app. 3
Québec (Québec)
G1R 4E4
Rassemblement populaire |
| Fernand RICHARD
696, 2 ^e Avenue, app. 1
Québec (Québec)
G1L 3B4
Progrès civique de Québec | Bernard COUTURIER
257, rue St-Vallier Est
Québec (Québec)
G1K 3P4
Rassemblement populaire | Yvan GIGNAC
294, rue Franklin
Québec (Québec)
G1K 2G1
Progrès civique de Québec | Pierre-André GAUDREAU
371, rue Joliette
Québec (Québec)
G1K 2K1
Rassemblement populaire | Carole MARSOT
1, rue Couillard
Québec (Québec)
G1R 3S6
Progrès civique de Québec |
| Réjean LEMOINE
294, rue de la Chapelle
Québec (Québec)
G1K 6K1 | Jean-Paul BROUSSEAU
565, rue Champlain
Québec (Québec)
G1K 4J4
Progrès civique de Québec | Mario LEDOUX
390, rue Ragot, app. 1
Québec (Québec)
G1K 1W1 | Yvon BUSSIÈRES
1625, boul. de l'Entente
Québec (Québec)
G1S 2V3
Rassemblement populaire | Claude MARANDA
4040, rue Jean
Québec (Québec)
G1P 3C3
Progrès civique de Québec |
| Marc BOUTIN
672, rue St-Olivier
Québec (Québec)
G1R 1H2 | Lyse POIRIER
445, boul. René-Lévesque O.
Québec (Québec)
G1S 2Z5
Rassemblement populaire | Richard DUGAS
912, av. Brown
Québec (Québec)
G1S 2Z5
Rassemblement populaire | Pierre MONTREUIL
860, rue Marguerite-Bourgeois
app. 13, Québec (Québec)
G1S 3W9
Progrès civique de Québec | Gilles TRUDEL
4195, rue Powell
Québec (Québec)
G1P 3E2
Rassemblement populaire |
| Nathalie RANCOURT
567, rue Richelieu, app. 2
Québec (Québec)
G1R 1K4
Progrès civique de Québec | Renée AUDET
9105, rue Dostaler
Québec (Québec)
G2B 4C5
Progrès civique de Québec | Bruno MALTAIS
7942, boul. St-Jacques
Québec (Québec)
G2C 1L6
Rassemblement populaire | Claude CANTIN
9540, Carré Rougemont
Québec (Québec)
G2B 2M4
Rassemblement populaire | Jacques JOBIN
4100, rue Bérault
Québec (Québec)
G2A 3S8
Progrès civique de Québec |
| Gérald POIRIER
220, rue Saint-Jude
Québec (Québec)
G1P 1Z7
Progrès civique de Québec | Charlotte MALTAIS MUNGER
4555, Carré Duclaux
Québec (Québec)
G1P 1C3
Rassemblement populaire | Marc ROBERT
9205, rue Drolet
Québec (Québec)
G2K 1J7
Progrès civique de Québec | Bruno DESHAIES
2210, Belle-Meunière Nord
Québec (Québec)
G2B 1Z3 | Bruno MONTOUR
4490, rue Blureau
Québec (Québec)
G2B 4N1
Rassemblement populaire |
| | | | Martin GREER
2485, rue Robit
Québec (Québec)
G2A 1P8
Progrès civique de Québec | |

LE JOUR DU SCRUTIN, LE 7 NOVEMBRE 1993, LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 09H00 À 19H00 CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 210 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS, AUX ENDROITS INDICQUÉS SUR LES CARTES DE RAPPEL QUI SERONT TRANSMISES À L'ADRESSE DE CHAQUE PERSONNE INSCRITE SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

LE RECENSEMENT DES VOTES AURA LIEU LUNDI LE 8 NOVEMBRE 1993 À COMPTER DE 09H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, HÔTEL DE VILLE DE QUÉBEC, 2, RUE DES JARDINS, QUÉBEC.

DE PLUS, VINGT (20) BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION SERONT OUVERTS LES DIMANCHE ET LUNDI 31 OCTOBRE ET 1^{er} NOVEMBRE 1993 DE 12H00 À 20H00 AUX ENDROITS SUIVANTS:

- | | |
|---|---|
| Bureau de l'adjoint du président d'élection
163, rue des Chênes Ouest, Québec (Québec) G1L 1K6 Tél.: 623-6111
(Place des Chênes) | Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux suivants:
• 1 (sections de vote 1 à 28) • 2 (sections de vote 29 à 53)
• 3 (sections de vote 54 à 79) • 6 (sections de vote 132 à 156) |
| 139, rue des Chênes Ouest, Québec (Québec) G1L 1K6
(Place des Chênes) | Pour les électrices et les électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux suivants:
• 4 (sections de vote 80 à 107) • 5 (sections de vote 108 à 131) |
| Bureau de l'adjointe du président d'élection
320, rue St-Joseph Est, bureau 206, Québec (Québec) G1K 8G5 Tél.: 691-7885 | Pour les électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux 7, 8 et 9
(sections de vote 157 à 234) |
| Bureau de l'adjointe du président d'élection
580, Grande-Allée Est, bureau 50, Québec (Québec) G1R 2K2 Tél.: 691-7886 | Pour les électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux 10, 11, 12, 13 et 14 (sections de vote 235 à 363) |
| Bureau de l'adjoint du président d'élection
3845, rue Blain, Québec (Québec) G2B 3X8 Tél.: 842-1908
Québec, le 20 octobre 1993
Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 171 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. | Pour les électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale des districts électoraux 15, 16, 17, 18, 19 et 20 (sections de vote 364 à 536) |

Antoine Carrier, avocat
Greffier de la Ville et Président d'élection.

LE TROPHÉE "AS DE COEUR" DÉCERNÉ À LA RÉGION DE LA VIEILLE CAPITALE

La région de la Vieille Capitale a mérité cette année le trophée AS DE COEUR pour ses performances au cours des deux dernières campagnes de financement. La région a enregistré une croissance de 14% des dons lors des deux dernières années. Le président de la région de la Vieille Capitale, monsieur Marc Alarie, et la coordonnatrice régionale, madame Helen Walling, ont reçu le trophée AS DE COEUR des mains du président de la Fondation des maladies du cœur du Québec, monsieur Robert E. Labbé. Il s'agit de la 2e année consécutive où cette région met la main sur ce trophée.



Apparaissent sur cette photo, de gauche à droite, Helen Walling, coordonnatrice régionale, Robert E. Labbé, président de la Fondation des maladies du cœur du Québec, et Marc Alarie, président de la région Vieille Capitale.

Des remerciements sont adressés à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux membres suivants du conseil qui travaillent avec acharnement pour atteindre ces objectifs: Marc Alarie, Clermont Ferland, Gervais Deschênes, Pierre Labbé, James Haberlin, Michèle Pelletier, Denys Cantin, Gaston Delisle, Jules Turcot, Dr Michel Lemieux, Richard Morency, Jean-Paul Charron, Marie-Hélène Beaulieu, François Richard, André Julien et J.-Jacques Dorion.

La Fondation des maladies du cœur du Québec a aussi salué la nouvelle accréditation de la section de Charlesbourg, en plus du renouvellement de celles des sections de Lévis, Beauport, Portneuf et Québec.

Une collaboration:
LE SOLEIL

FAITS DIVERS

L'individu au doigt coupé a tout perdu dans un incendie

QUÉBEC — André Bordeleau, cet individu qui a fait parvenir par la poste un de ses doigts au ministre de la Justice Gil Rémillard, a agi sous le coup du découragement et du désespoir, soutient son épouse.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Selon Mme Bordeleau, jointe hier par LE SOLEIL à son domicile de la 18e Avenue, à Grand-Mère, la situation financière du couple était catastrophique depuis qu'un incendie d'origine criminelle avait ravagé leur demeure, en 1986.

«La maison entière a brûlé. Nous avons tout perdu et il a fallu recommencer à zéro», a indiqué laconiquement Mme Bordeleau. La police, a-t-elle affirmé, n'a jamais pu retracer l'auteur du délit.

À plusieurs reprises, le couple a tenté en vain d'obtenir un dédommagement du Bureau d'indemnisation des victimes d'actes criminels, qui relève du ministère de la Justice. Sans emploi, M. Bordeleau aurait alors sombré dans le découragement.

En début de semaine, l'homme de 56 ans s'est emparé d'une hache et s'est coupé le majeur de la main gauche, qu'il a ensuite posté au ministre Gil Rémillard. Mme Bordeleau n'était pas présente lorsqu'il a posé ce geste désespéré.

«Il ne m'avait pas mise au courant. Je ne m'en suis aperçue que lorsqu'il est entré dans la maison. Et ce n'est qu'une fois rendus à l'urgence de l'hôpital qu'il m'a tout avoué.»

Visiblement peu disposée à élaborer sur les circonstances du geste de son mari, Mme Bordeleau a terminé en déclarant que le sort de son mari repose maintenant «entre les mains» du ministère de la Justice. Étrangement, c'est LE SOLEIL qui lui a appris que son époux avait comparu au

palais de justice de Québec, vendredi après-midi, sous une accusation de menace de mort contre le ministre Rémillard et ses fonctionnaires.

Dans la lettre qui accompagnait son doigt, le quinquagénaire avait dit espérer «de ne pas avoir à aller plus loin pour vous faire plaisir et vous convaincre que je n'accepte pas cette injustice.» Il avait également joint à sa missive une photocopie de sa main blessée.

À la police de Grand-Mère, un officier a indiqué que l'accusé n'était pas reconnu comme un fauteur de troubles notoire dans la municipalité. Tout au plus se souvenait-on qu'il avait déjà déposé une plainte contre un avocat, devant le Barreau du Québec.

L'accusé subira un examen psychiatrique à l'infirmerie du centre de détention de Québec afin de déterminer s'il est apte à comparaître devant le tribunal. Son retour en cour a été fixé à mardi.



Ça déborde au Manitoba

Une vague d'eau glacée s'étire aux pieds de David Arnason, un citoyen de Willow Island au Manitoba. Le lac Winnipeg a débordé ces derniers jours, inondant plusieurs résidences d'été dans la région.

Un bébé mal nourri meurt dans un motel à Ste-Rose

LAVAL (D'après PC) — Un enfant de 10 mois est décédé vendredi soir dans des circonstances suspectes dans une chambre du motel Paramour, de Sainte-Rose. Les policiers de Laval croient que le bébé a souffert de malnutrition et de déshydratation. Son frère, âgé de deux ans, ne semble pas non plus avoir mangé à sa faim.

C'est la mère, Evangéline Asselin, 35 ans, originaire de l'Inde, qui a prévenu la police vers 21 h 50 vendredi, en constatant que son bébé était inconscient. Le père, Ernest Asselin, 64 ans, croit que le garçonnet aurait pu s'étouffer dans ses sécrétions car il était grippé et fiévreux depuis quelque temps.

«On avait l'intention d'aller voir un médecin à Laval aujourd'hui (hier). Nous n'étions pas tellement inquiets pour son rhume mais parce qu'il n'avait pas fait son pipi normalement. Il n'y avait presque rien», a-t-il souligné.

«Le bébé a poussé un petit cri et il a arrêté de respirer. J'ai déjà pris des cours de réanimation, j'ai essayé de lui faire du bouche-à-bouche et voir si quelque chose était resté coincé dans sa gorge mais il n'y avait rien.»

■ Collision funeste dans Bellechasse

SAINTE-GERMAINE — Une collision frontale survenue vers 22 h 10 vendredi sur la route 277, à Sainte-Germaine de Bellechasse, a fait un mort et deux blessés graves. La victime est Claude Comeau, 24 ans, originaire de Saint-Léon-de-Standon. L'accident est survenu lorsque le véhicule dans lequel prenait place la victime a freiné afin d'éviter une automobile qui venait de ralentir. Le véhicule s'est alors retrouvé sur la voie de gauche et a frappé de plein fouet une automobile venant en sens inverse. Les deux conducteurs, Rémi Noël et Paul-André Fournier, ont été grièvement blessés.

■ Ex-policier accusé de violence conjugale

QUÉBEC — Un ex-sergent de la Sûreté municipale de Québec, Yvan Pinel, a comparu hier devant le juge René de la Sablonnière, pour répondre de neuf chefs d'accusation de voies de fait et de menaces de mort contre son épouse. L'homme de 49 ans de Charlesbourg, qui travaille comme agent de liaison au palais de justice de Québec, aurait posé ces gestes entre juillet 1992 et le 27 octobre dernier. Le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, s'est objecté à la remise en liberté du prévenu. Il reviendra en cour demain après-midi pour son enquête sur cautionnement.

■ Blessé par un coup de feu

PONT-ROUGE — Un homme de 67 ans qui marchait dans un boisé de Pont-Rouge, hier midi, a été légèrement blessé par une balle tirée par un jeune chasseur. L'incident est survenu alors que ce dernier venait de repérer une perdrix. Le projectile a atteint la victime au cuir chevelu. Il

a été transporté au CHUL où il a été gardé sous observation. Les médecins ne craignent pas pour sa vie. La SQ a ouvert une enquête, mais tout indique qu'il s'agit d'un malencontreux accident.

■ 25 tonnes de haschich

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (AFP) — La GRC a arrêté 16 personnes et saisi plus de 25 tonnes de haschich à Little Heart's Ease, un village de la péninsule de Bonavista à l'extrême-nord de Terre-Neuve. La police a également confisqué un bateau et deux camions vraisemblablement destinés au transport sur terre de la drogue saisie. Treize des personnes arrêtées hier sont originaires de Terre-Neuve, a précisé la police.

■ Pneu en feu

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Un incident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques s'est produit peu après midi hier sur la route 132, à l'est de Sainte-Anne-des-Monts. Un pneu arrière d'un camion-remorque de la firme Irving a pris feu à la suite d'un bris mécanique. L'intervention rapide du conducteur et des pompiers volontaires annemontois a permis de limiter les dégâts. La citerne contenait plusieurs milliers de litres de carburant diesel.

■ Panne d'électricité

CHARLESBOURG — Une panne d'électricité a privé de courant plus de 2000 abonnés de l'Hydro-Québec à Charlesbourg durant moins d'une heure hier après-midi. La panne a été causée par la défectuosité d'un câble souterrain. Elle est survenue vers 16 h 40 et le service a été rétabli vers 17 h 30 au moyen d'un câble de réserve.

La parole aux lecteurs

Muette et invisible

(Lettre à Mme Danielle-Maude Gosselin, présidente du Syndicat de la fonction publique Québec — SFPQ)

Lors des dernières négociations, M. Daniel Johnson vous aurait-il menacée, pour que vous ne faisiez pas trop de vagues, de cesser de percevoir à la source les cotisations syndicales?

Ce qui serait encore mieux pour le gouvernement, et Daniel Johnson en est capable, l'abolition de la formule Rand? Combien de syndiqués paieraient eux-mêmes la cotisation?

Pour ma part, je me moque de l'avenir de votre syndicat, n'étant pas syndiqué, mais j'ai des amis qui le sont.

De plus, percevoir des cotisations au pourcentage du salaire du membre, a-t-on déjà vu ça? Un technicien en informatique reçoit-il plus de services de votre syndicat qu'un agent de bureau?

Madame la présidente, cessez d'être invisible et muette avant que la manne cesse de tomber, votre prédécesseur l'était beaucoup plus que vous.

Jacques Boucher
Charlesbourg

Des eaux propres

Un jour on a dit aux habitants de l'île de Bikini: «Quittez votre île, nous allons faire des expériences nucléaires qui sauveront la planète; ne vous inquiétez pas pour votre avenir, nous vous chérirons comme nos enfants». Ces gens, croyant bien faire, ont quitté leur petit paradis pour une île déserte. Après nombre d'années, ils sont retournés dans leur île; ce fut le désenchantement parce que la pollution au nucléaire ne se nettoie pas, elle laisse sa trace comme une peste qui fait mourir.

Maintenant je me pose cette question: s'inquiète-t-on des déchets nucléaires que certains pays rejettent dans les mers qu'on croit lointaines? Un jour, il n'y aura plus de poisson à cause de nos insouciances pour le grave problème de la dépollution des eaux à travers le monde.

Leur eau risque de devenir notre eau et leur famine notre famine. Je me rappelle qu'il y a quelques années on disait que la mer serait la vache à lait et le salut alimentaire des peuples à venir. Cependant, les pêcheurs avisés disaient: ne draguez pas le fond des mers, et ils avaient raison.

Notre avenir, ce n'est pas seulement la propreté de notre petit patelin, c'est surtout les grands espaces, telles les mers.

Liliane Labbé
Saint-Augustin Sud

Un site assommé

Oui, la chute Montmorency, près de la ville de Québec, n'est plus la même dans l'environnement qui lui était si familier depuis toujours!

Oui, elle n'est plus la même! On l'a «coiffée» d'un pont-passerelle «métallique» et on lui a imposé un «héliport aux pieds». Toute sa personnalité et son environnement semblent en souffrir. Son caractère qui était le sien, serait, paraît-il, violé par des clôtures, par des «défense de passer».

Il paraîtrait qu'un hélicoptère va s'élever à partir d'un espace artificiel, qu'on a construit à «ses pieds», pour s'élever au-dessus de sa «tête» afin de la contempler d'en haut! Ne vaut-il pas mieux admirer cette chute d'en bas et essayer de comprendre son murmure éloquent, son opposition à cette souillure?

Pourquoi ne pas avoir laissé cette cascade dans sa splendeur et sa pureté originelles, sans appareils métalliques présents et bruits assourdissants futurs? Pourquoi? Je veux comprendre.

Les promoteurs — ils sont sans aucun doute clairvoyants et respectueux — avant de faire ces aménagements, ont-ils consulté les différents mouvements voués au respect de l'environnement?

Les «culturels», comme certains les appellent, les «oiseauleuses», comme diraient certains autres, ont-ils eu leur mot à dire? Oui, je l'espère.

Et les cyclistes amateurs et les familles cyclotouristes de plus en



La chute Montmorency au moment des travaux d'aménagement.

plus nombreuses seront-ils tout autant favorisés avec tous ces «bouleversements» qui, dit-on, seraient la rançon du progrès? Auraient-ils, d'autre part, l'avantage financier de monter en hélicoptère? Il y aura, sans doute, un stationnement adéquat pour les femmes, hommes, jeunes et enfants de plus en plus nombreux pour ces randonnées cyclistes! A-t-on pensé à une piste cyclable?

Pourquoi avoir été si vite avec tous ces aménagements? Vous savez, il existe présentement deux télécabines ou gondoles qui circulent comme un virus dans ce «milieu» qui veut résister à cette «industrialisation».

On a déjà brisé, caché la vue de la chute d'un certain angle avec un bâtiment déjà construit!

Il y a dans l'air, paraît-il, un certain projet qui couperait davantage la vue! Ce serait une construction de plusieurs étages! Si c'est prévu réellement, cet établissement qui s'annonce brise-

rait le climat actuel davantage. Donc, pourquoi agir ainsi? Je voudrais savoir... Par souci financier? Peut-être! Remarque bien, je ne suis pas contre l'économie. Pourtant, ce n'est pas la valeur économique qui se doit de chapeauter la culture et l'environnement. C'est, au contraire, je pense, les valeurs de culture et d'environnement qui se doivent de chapeauter l'économie, sans nier celle-ci.

Il y avait, il y a très longtemps, au temps de la Nouvelle-France... il y a peu de temps, au Québec plein d'avenir, un lieu, un endroit encore vierge de tout artifice «ferreux» dans ce coin enchanteur qu'était la chute Montmorency, à quelques pas de la banlieue de «Champlain», de Québec...

Eh oui! Hélas! Ce lieu unique et reposant, on l'a attaqué et l'on continue de l'«assommer». Je ne comprends pas! Je ne juge personne! C'est un deuil!

Robert Mercier
Saint-Henri

Crucifier l'Église?

La liturgie des jours saints nous a rappelé que les contemporains du Christ avaient innocente l'agitateur Barabbas pour crucifier ce Jésus qui leur avait pourtant apporté le témoignage d'un amour universel.

Notre propre société contemporaine ne serait-elle pas, à son tour, en voie de s'innocenter, comme on l'avait fait avec Barabbas, pour crucifier l'Église à cause des bévues de certains de ses membres?

Il est sans doute tout à fait inacceptable que des religieux aient abusé de jeunes orphelins laissés à leur charge, comme il est scandaleux de lire que des prêtres et même des évêques aient eu des liaisons condamnables.

Mais le fondateur du christianisme n'a-t-il pas eu à tolérer, parmi ses premiers collaborateurs, un Judas qui devait le trahir, un Simon Pierre qui allait le

renier et, parmi les saintes femmes qui l'assistèrent, une Marie-Madeleine pêcheresse?

C'est donc sur des humains pêcheurs qu'il a dû fonder son Église qui, malgré ces bavures, a su donner au monde la civilisation chrétienne universelle, source d'humanisme et de culture, qui a été implantée et cultivée pour nous, en cette terre d'Amérique, par nos religieux et religieuses.

Que notre Église ait à vivre, de la part de certains de ses membres, ces errances que nous comportent allégrement, à la une, nos médias, justifie-t-il qu'on la crucifie pour innocenter cette société, dont nous sommes, tous et chacun, parties constituantes, et qui est la première responsable des décadences de notre époque?

D'où viennent donc ces quelques religieux qui ont fauté... sinon de notre société, car, à ce qu'on sache, l'Église n'enfante pas d'elle-même ses religieux et religieuses qui ont d'abord été nos enfants, censés avoir reçu leur première éducation de nos familles.

Tout intolérable que soient donc les délits moraux imputés à ces religieux, ce n'est pas l'Église qui les a commis ni permis... quoiqu'elle ait à en souffrir cruellement, tout comme le Christ a eu à souffrir des fautes de ses propres disciples.

Et combien plus encore notre société ne devrait-elle pas battre sa coulpe devant le pseudo-scandale des «enfants de Duplessis» dont on veut éblouir des religieuses qui n'ont fait que recueillir ces pauvres enfants rejetés par nos familles, parce qu'illégitimes ou anormaux ou sans foyer, et pour lesquels notre société n'avait d'autres ressources à offrir que celles fournies par ces communautés de femmes.

Le procès que voudraient intenter ces quelques dizaines d'orphelins révoltés ne devrait-il pas alors être dirigé, non contre les institutions de charité qui les ont accueillis, mais contre notre société qui les a rejetés.

Louis Baillargeon
Québec

L'ÉCONOMIE

PARLONS ARGENT

LE SOLEIL

Des associés protégés

Q. Mon associé et moi, qui travaillons dans une petite entreprise de services, avons chacun une assurance sur la vie de l'autre pour qu'un décès ne nous soit pas financièrement désastreux. Notre contrat d'association prévoit aussi ce qui adviendra si l'un de nous décède ou désire vendre sa part de l'entreprise. On me dit que cette protection est insuffisante. Qu'en pensent les experts ?

G. D.
Cap-Rouge

R. Ce monsieur ou cette dame a bien raison d'avoir des doutes. Récemment, Me Jean Deblois, de l'étude Deblois et associés de Québec, a traité de cette question devant les membres de l'Association de planification financière et fiscale (APFF). La situation décrite ressemble beaucoup, selon lui, à celle de la majorité des PME au Québec qui ont, pour toute convention entre actionnaires, une simple copie de la formule que tous les assureurs ont dans leur poche de gauche et qu'il qualifie de « pleine de trous ».

En effet, explique l'avocat et MBA, ces formules prévoient les situations où un associé meurt ou désire se retirer. Mais elles ne permettent pas de régler les litiges si le désaccord s'installe entre partenaires.

Pour prévoir le pire, une entente entre actionnaires peut nommer des membres externes au conseil d'administration qui pourront favoriser l'harmonie entre deux propriétaires en cas de conflit surtout si leur influence sur l'actionnaire majoritaire est importante.

D'autre part, une clause d'arbitrage permet de régler les conflits de façon plus rapide, plus confidentielle et généralement moins coûteuse que le recours aux tribunaux. Pour qu'elle protège l'actionnaire minoritaire, elle pourrait prévoir que tout litige découlant « des rapports entre les actionnaires » (et non de l'interprétation de la convention) est soumis à un arbitrage.

Enfin, pour résoudre les cas d'impasse totale, Me Deblois juge indispensable d'inclure une disposition que les administrateurs ont baptisée « shotgun ». La clause établit les règles de ce que l'on pourrait comparer à un duel financier entre partenaires devenus des ennemis irréconciliables.

S'il faut mettre fin à une association devenue invivable, la formule permet à l'actionnaire « A » de proposer d'acheter les parts de son rival à un prix qu'il juge raisonnable. Ce prix doit vraiment refléter la valeur de l'entreprise car « B » peut refuser de vendre en achetant lui-même les parts de l'actionnaire qui a fait la proposition et qui deviendrait ainsi perdant si son prix est trop bas.

Pour éviter les abus, précise le spécialiste, la clause doit aussi prévoir un délai minimal avant son utilisation.

LOUIS TANGUAY

Le spectre du FMI

Il est peu probable que le Fonds monétaire international intervienne au Canada, selon l'économiste en chef de la firme Lévesque Beaubien Geoffrion, M. Clément Gignac. A moins que le nouveau gouvernement fédéral ne respecte pas l'autonomie du gouverneur de la Banque du Canada et augmente de façon déraisonnable les dépenses publiques.

M. Gignac base sa certitude sur le fait que le Canada a commencé, depuis trois ou quatre ans, à mettre en application le genre de politiques économiques recommandées par le FMI. Ces mesures touchent en priorité la stabilité des prix et des coûts, la déréglementation et la privatisation, la libéralisation des échanges commerciaux et le contrôle des dépenses publiques.

L'économiste analyse qu'au niveau de la stabilité des prix et des coûts, le gouverneur John Crow a démontré une ardeur qui a permis au Canada d'atteindre non seulement la stabilité des prix, mais aussi de ne prévoir aucune inflation sérieuse à l'horizon. D'autre part, le gouvernement fédéral a entrepris, sous le règne des conservateurs, de privatiser partiellement ou en totalité nombre de sociétés de la Couronne et de déreglementer graduellement certains secteurs de l'industrie.

Plusieurs partenaires commerciaux envient le Canada sur le plan du commerce extérieur, à cause du traité de libre-échange avec les États-Unis, de soumettre M. Gignac. Il souligne cependant que si des progrès ont été accomplis au chapitre du commerce interprovincial, il reste cependant encore de la réticence dans certains secteurs ou les groupes de pression locaux sont puissants. Quant aux dépenses publiques, il juge intéressant de constater que le Canada arrive à la seconde place des pays du G-7 en ce qui concerne la plus faible croissance des dépenses des programmes en termes réels enregistrée depuis huit ans.

Des bons points que la dernière campagne électorale n'a pas mis en lumière !

VIANNY DUCHESNE

Adressez vos questions à PARLONS ARGENT à M. Vianny Duchesne, Journal LE SOLEIL, 390, rue Saint-Vallier Est, C.P. 1547, Québec, G1K 7J6. Vous pouvez aussi les expédier par télécopieur au numéro (418) 647-3374.

REFLETS DE L'ENTREPRISE

Dernier survivant dans l'industrie nautique à Princeville

Princecraft a le vent dans les voiles



Marcel Dubois a tellement bien réussi qu'il a acheté la compagnie.

PRINCEVILLE — Dernier survivant dans l'industrie nautique à Princeville, dans les Bois-Francis, le fabricant de pontons, de chaloupes de pêche, et de bateaux de plaisance en aluminium Princecraft a le vent dans les voiles mais il demeure très vulnérable au Québec où, pourtant, il contrôle 80 % du marché. Pour échapper à cette épée de Damoclès, il entend tripler ses exportations d'ici à 1996.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

La compagnie Produits nautiques Altra (Princecraft) est devenue en 1990 une filiale à 100 % de la société multinationale américaine Outboard Marine Corporation (OMC), constructeur de moteurs hors-bord Johnson et Evinrude. Fondée en 1985, l'entreprise n'a jamais connu de problèmes financiers, « seulement des problèmes de croissance », tient à souligner le président-fondateur, M. Marcel Dubois, qui est resté à la barre de la compagnie après la transaction avec OMC. « On a vendu à un géant pour assurer notre survie et notre croissance. Ce ne fut pas une vente à rabais. »

Actuellement, Princecraft va bien. Ses 200 employés fabriquent 7000 unités annuellement. Après

avoir connu des hausses de 10 % en 1992 et de 25 % cette année, son chiffre d'affaires atteint 20 millions \$.

La compagnie exporte 17 % de sa production. Elle dépend beaucoup du marché québécois qu'elle contrôle largement, mais cette situation pourrait lui jouer un vilain tour si ce marché déboûlait subitement. Pour contrer cette menace, explique M. Dubois, il faut que la moitié de notre production soit écoulée sur le marché des exportations. Selon lui, cet objectif de 50 % sera atteint dans trois ans.

En tout cas, Altra-Princecraft est sur la bonne voie. Après la tenue de trois expositions commerciales aux États-Unis, le carnet de commande là-bas pour le premier mois de 1994 est aussi élevé que pour l'ensemble de 1993. Princecraft vend dans plus de 30 États situés à l'est du Mississippi.

Lavigne Marine, cessait tout bonnement ses activités l'année suivante.

Princecraft a déjà appartenu à l'Alcan. L'entreprise avait été fondée en 1953 par Sarto Baril sous l'appellation de Aluminum Boats & Canoes. En 1965, cette dernière faisait l'acquisition de Peterborough Boats (embarcations en fibre de verre) de Peterborough, en Ontario, et la déménageait à Princeville. En 1973, Alcan qui fabriquait depuis 1953 les embarcations en aluminium Springbok, achetait tout ça et devenait le manufacturier le plus important au Canada. En 1979, Alcan déménageait Springbok à Princeville.

En 1983, Alcan a des problèmes financiers avec ses filiales nautiques. Elle vend sa division Peterborough aux Industries Espadon et donne carte blanche à M. Marcel Dubois, alors vice-président de Vic Metal Corporation de Victoriaville, autre filiale d'Alcan, pour redresser la situation chez Princecraft. Deux ans plus tard, M. Dubois et ses associés achètent Princecraft qu'ils revendent avec un profit très intéressant à OMC en 1990.

Au Canada, Princecraft est présente dans toutes les provinces, sauf le Manitoba et la Saskatchewan. Elle détient 30 % du marché canadien; en Ontario, c'est 25 %.

À Princeville, malheureusement, les autres manufacturiers de produits nautiques n'ont pu échapper à la récession. Le groupe Espadon-Peterborough a fait faillite en 1989, entraînant la perte de 225 emplois. Princefib, le fabricant de bateaux Sunray, qui avait déjà employé 250 personnes, ferma ses portes en 1991 alors que le petit constructeur de pontons, employait

Agropur ravit quatre trophées Lys d'or

QUÉBEC — Avec quatre Lys d'or, ce sont les usines de la coopérative agro-alimentaire d'Agropur de Granby et d'Oka qui ont remporté les grands honneurs du 29e gala du concours du Lys d'or. Neuf entreprises spécialisées dans la fabrication de produits laitiers ont remporté les 12 Lys d'or lors de ce gala qui se déroulait hier à Trois-Rivières.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Deux entreprises de la région de

Québec ont également eu droit à leur Lys d'or remis par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. Yvon Picotte. La Fromagerie Cayer de Saint-Raymond de Portneuf a mérité un Lys d'or grâce à ses fromages à pâte molle et le Groupe Lactel, société en commandite, de Beauceville, a reçu un Lys d'or grâce à son fromage cheddar.

La coopérative agro-alimentaire Agropur de Granby s'est appropriée deux Lys d'or. Ses fromages de type pâte filée, soit le mozzarella, et son yogourt ont remporté les grands honneurs. L'usine d'Oka a également mérité deux Lys d'or grâce à son gouda qui a

remporté le premier prix dans la catégorie des fromages à pâte ferme. Un titre similaire lui a été décerné dans la catégorie « fromages à pâte semi-ferme », grâce à son fromage Oka.

Par ailleurs, les usines Natrel de Montréal et de Montréal-Nord ont remporté deux Lys d'or dans la catégorie crème glacée et lait à 2 %. Il en va de même pour la Beurrerie Lafrenière de Laverlochère au Témiscamingue qui a ravi les Lys d'or dans la catégorie beurre et poudre de lait.

La Fromagerie Tournevent de Chesterville, d'Arthabaska, a également mérité un Lys d'or pour son fromage Biquet fait entièrement de lait de chèvre. Finale-

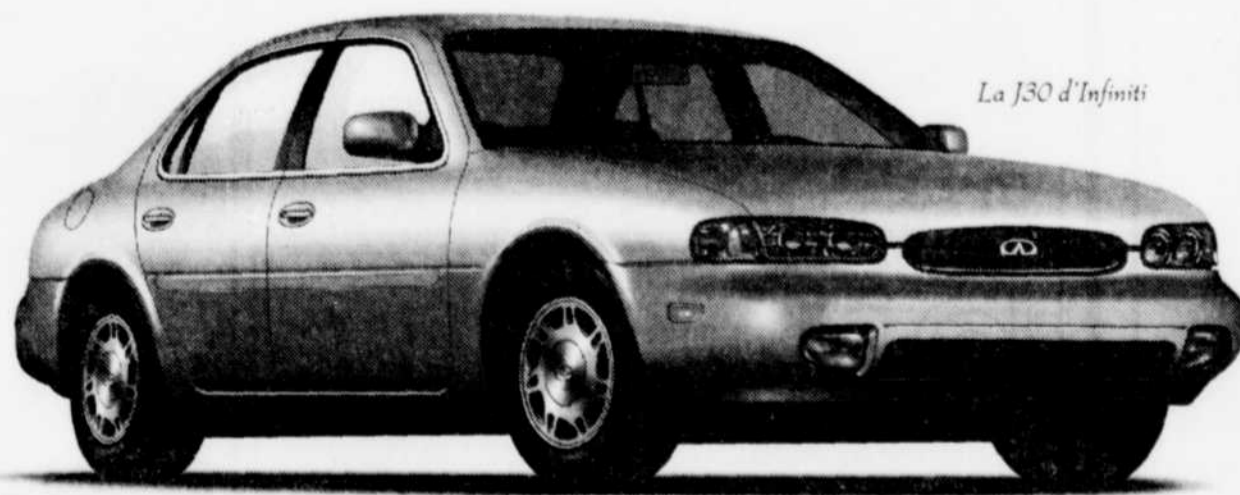
ment, les Fromages Saputo de Saint-Léonard, grâce à leur fromage ricotta, ont remporté un Lys d'or dans la catégorie fromages à pâte fraîche.

Au total, 69 usines se sont qualifiées pour participer au concours. Elles ont inscrit pas moins de 151 produits répartis en 12 catégories.

Par ailleurs, le Groupe Lactel de Beauceville a mérité deux deuxième places par l'entremise de sa poudre de lait et son mozzarella dans la catégorie des fromages à pâte ferme. Natrel d'Amqui a mérité une troisième place pour son fromage cheddar. Agropur de Plessisville en a fait autant dans la catégorie beurre.

LA « MEILLEURE VOITURE DE LUXE » DE L'ANNÉE EST OFFERTE À UN PRIX QUI MÉRITE À LUI SEUL UNE MENTION HONORABLE.

À PARTIR DE
499\$
PAR MOIS*



La J30 d'Infiniti

MEILLEURE VOITURE DE LUXE EN 1993

INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradins
Québec (Québec)
(418) 528-2525



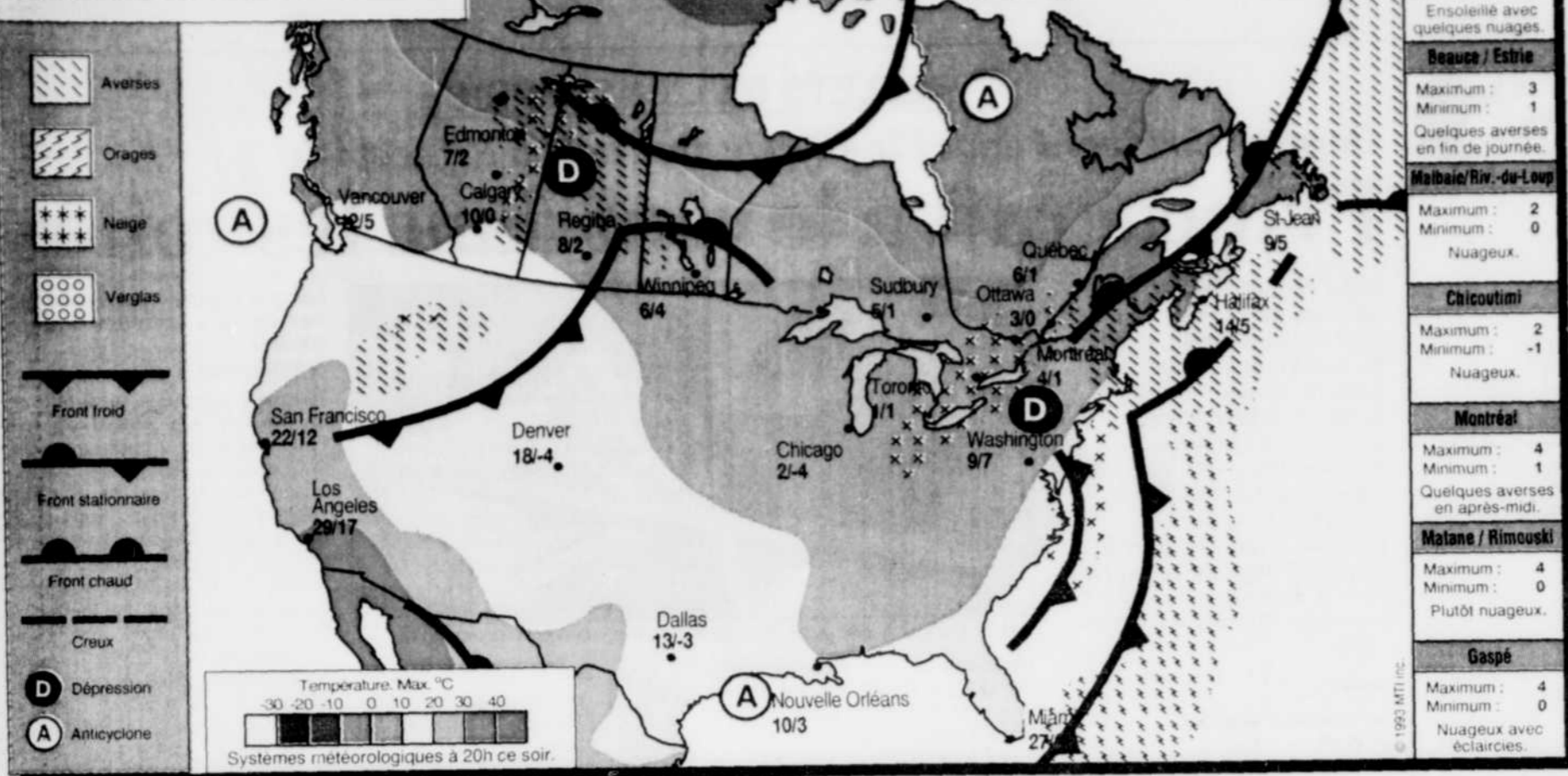
INFINITI

Une création Nissan

Les gens aiment l'aspect toujours les petits caractères et trouvent leur centre de sécurité. *Règle de 48 mois avec versement initial de 5 000 \$ ou équivalent. Un versement correspondant au premier mois de location et un dépôt de sécurité seront exigés aux approches du crédit. Taxes, transport et immatriculation en sus. *Offre de location à 22 800 \$ CNE disponible sur les modèles J30J seulement. **Selon celle des deux éventualités qui survient en premier. Consultez votre concessionnaire, habillé pour plus de détails.

APC Association des Journalistes Automobile du Canada

Météo **LESOLEIL**



Québec aujourd'hui	demain	mardi
Maximum aujourd'hui: 2 Minimum cette nuit: 0 Nuageux avec températures fraîches. Vents augmentant à E 20-35 km/h cet après-midi.	Maximum le jour: 1 Minimum la nuit: -1 Nuageux avec un peu de neige fondante. Vents E 20-30 km/h	Partiellement ensoleillé. Max: 2 Min: -4 mercredi Ensoleillé avec quelques nuages. Max: 2 Min: -5

Facteur de refroidissement

temp. (°C)	10	20	30	40	50
Vents (km/h)	10	9	5	1	-3
	5	3	1	-5	-9
	0	-2	-7	-11	-13
	-5	-7	-13	-17	-20
	-10	-12	-19	-24	-27
	-15	-17	-25	-31	-34
	-20	-22	-31	-37	-41
	-25	-27	-37	-44	-48
	-30	-32	-43	-50	-55
	-35	-38	-50	-57	-62

Almanach quotidien

Maximum hier: 8 Normale: 9
Minimum hier: 1 Normale: -1
Record max. pour auj.: 18 1971
Record min. pour auj.: -9 1982

Pluie (jusqu'à hier)
Ce mois-ci: 158.0 mm
Ce mois-ci l'an dernier: 100.6 mm
Cet été: 749.2 mm
Été dernier: 764.8 mm

6h26 16h31
Durée du jour: 10h05

Indice UVB: 1.6 Bas

Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10

20 nov. 29 Nov. 8 nov. 13 nov.

La Lune: Lever: 17h01 Coucher: 07h35

Au Canada	Destinations soleil	Dans le monde
AUJOURD'HUI	AUJOURD'HUI	AUJOURD'HUI
Iqaluit Nuageux 17/7 Yellowknife Averse 3/1 Whitehorse P/Nuageux 4/2 Vancouver Nuageux 12/5 Edmonton Nuageux 7/2 Calgary P/Nuageux 10/1 Saskatoon P/Nuageux 7/2 Regina Nuageux 8/2 Winnipeg P/Nuageux 6/4 Thunder Bay P/Nuageux 12/2 Toronto Neige 1/1 Frédéricton Nuageux 8/5 Charlottetown Averses 10/4 Saint-Jean Pluie 9/5	Acapulco P/Nuageux 29/25 Barbades Averses 30/23 Bermudes P/Nuageux 27/24 Curaçao P/Nuageux 33/27 Guadalajara P/Nuageux 19/15 Havane P/Nuageux 33/26 Miami Nuageux 27/23 Myrtle Beach P/Nuageux 16/14 Montego Bay Ensoleillé 32/25 Nassau P/Nuageux 31/26 Orlando P/Nuageux 21/19 San Juan P/Nuageux 32/23 Trinidad P/Nuageux 32/24	Amsterdam P/Nuageux 10/5 Beijing Ensoleillé 11/2 Berlin P/Nuageux 8/1 Buenos Aires P/Nuageux 18/12 Londres Ensoleillé 11/5 Los Angeles Ensoleillé 29/17 Madrid Averses 13/9 Mexico Nuageux 21/15 Moscou P/Nuageux 5/1 New Delhi Ensoleillé 31/18 New York Pluie 11/7 Paris P/Nuageux 8/3 Rome P/Nuageux 18/11 Washington Averses 9/7

Les marées (h.n.e.)

Sept-Îles
01h55 H 2.3m
07h40 B 0.5m
14h00 H 2.8m
20h30 B 0.3

Matane
02h15 H 3.5m
08h05 B 0.9m
14h20 H 4.1m
20h50 B 0.6m

Chicoutimi
02h30 H 2.3m
08h15 B 0.5m
14h35 H 2.8m
20h55 B 0.5m

Québec
02h00 B 0.5m
06h45 H 4.6m
13h55 B 0.5m
18h50 H 5.3m

Grondines
05h05 B 1.2m
09h20 B 3.3m
16h55 B 1.3m
21h20 B 3.7m

Prévisions maritimes
Donncona à Tadoussac
Aujourd'hui: Vents ENE augmentant de 15 à 25 nœuds cet après-midi. Visibilité excellente. Nuageux

MOTS CROISÉS

par Liliane CHRETIEN NO D-2457 © Edimédia Inc.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

- HORIZONTALLEMENT**
- Tourterelle - Se précipiter en masse sur (se).
 - Hisser - Lamer.
 - Ville italienne - Arbre de Malaisie - Elle a constitué au Moyen Âge une grande langue de civilisation.
 - Dont l'intelligence est alerte (f.) - Cri de douleur.
 - Nickel - Venelles.
 - Morte - Saisit.
 - Pierrot - Argent.
 - Sans valeur - Étable à porcs.
 - Oncle - Fl. de Russie.
 - Brun clair proche du jaune - Objet.
 - Beryllium - Qui sert à punir (f.).
 - Secondée - Ancien instrument de musique.
- VERTICALEMENT**
- Néanmoins - Baryum.
 - Oléastre - Obtempéré a.
 - Désavantagé - Bâton sur lequel on s'appuie en marchant.
 - Glande génitale femelle - Qui est profitable.
 - Pron. pers. - Personne qui crée des jeux pour

SOLUTION DU PROBLÈME D-2456

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

MOT MYSTÈRE

1404 11 lettres Le mot clé: les pommes

acheter	coti	Lobo	récolte
acide	cuire		ronde
aignin	cuit	mange	rouge
aime		marché	
api	déguster	marmelade	salade
belie	dessert	McIntosh	starking
biet	doucain	miam!	taité
bon	ferme	miel	tarte
boskoop	frais		tavelé
	fût	panier	tavelé
canada		pectine	trognon
cher	gelée	pépin	
cidre	golden	pomme	verger
compote		pommier	vert
confit	jus	prix	

Solution du problème précédent: tendance

D R E I N A P H P V E R G E R
O J P R I X T A S C H E R O T
U O U G M U M P E O L R N I C
C G R S F I M I L E T E D F I C
I I O S A L A D E I E N P U P
N S G L E C C M V L O E I O O
T I P N D U H C A C P T M C M
T A T E I E R E T O P M O C M
P R R R C K N E T R I A I M E
O F E T A T R C T E O D U T M
O B V S E L I A R S R G L A R
K E O T S T L N T E U O N O E
S L E L O E O A E S C G U O F
O L T C E B D D U E E G E R N
B E H C R A M A R M E L A D E

LES CHOIX TÉLÉ de Ghislaine RHEAULT

12h05-RC-Que fait-on des feuilles mortes qui se ramassent à la pelle à la CUQ? La semaine verte s'y intéresse.	19h-RC-Daniel Lemire présente Juste pour rire. Anne Roumanoff, Jean Lapointe, François Massicotte parmi les invités.	19h-RC-Mario Dumont et Jean Allaire à Droit de regard.	20h-TDS-Les étoiles du Capitole. De jeunes artistes présentés par Robert Marien.	20h-RC-Ciémence à 100% pur.	21h-RC-La Bolduc le rôle qui a valu à Jacqueline Barette le trophée Gémmeaux de la meilleure actrice dramatique.	22h-TVS-Amants, auteurs de la Môme Piaf dans une nouvelle émission, intitulé Ovation.							
CE SOIR À LA TÉLÉ	Réseau	Câb.	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
	2	13	M. Brown	Paire d'as 3509	Étoiles du Capitole 8257	Super ciné: L'ARME FATALE 2 842325							Gr. Journal
	3	27	Football	60 Minutes 6035	Murder, She Wrote 5783	Movie: NO CHILD OF MINE 8870							News/Star Search/News
	4	7	Dr Doogie	J.E. 30257	Cinéma: POMPIERS EN ALERTE 272257								Le TVA/Tirages Loto
	5	3	Disney (18h)	Road to Avonlea 66325	Scales of Justice 46561	Movie: ONE GOOD COP 1363590							Sun. Night/News/Sport
	5	16	News	I Witness Video 6513293	Sequester DSV 9513171	Movie: ONE GOOD COP 1363590							Unouchables 9063580
	5	15	(18h) Éc. fans	Journal FR 2	Vision 5	Dites-moi 917344	Ex Libris 997560	Ovation 8633615					Cercle de
	6	6	Découverte	Juste pour rire 39899	Beaux Dimanches. CLEMENCE DESROCHERS 19035	Le dimanche	Scully/Mileo	Sports/Ciné-club					
	6	12	Travel 3580	Fun Videos	Fun People	Lois & Clark 30293	Movie: GHOST MOM 80770						CTV News Pulse
	15	8	(18h) ZAP	Dr. regard	Nord-Sud	Pous-pousse	Montagne	Cinéma: MME LA BOLDUC 9660290					Contact 5052257
	22	22	Pub	Fun Videos	Fun People	Lois & Clark 18031	Movie: COLUMBO: IT'S ALL IN THE GAME 16948						Countdown with Armadillo
	57	14	Ghostwriter	All Creatures	/Mailbag	Am. Experience 164986	The Great Depression 167073						Halloween: DRACULA
	Télécomm	9	D'Aujourd'hui en	Votre député	Arts en vue	Comprendre avant d'apprendre	Sur la place	Choisir le	Évén. special	Album de l'an	Quoi de neuf?	Terre ardue	
	Vidéotron	9	Secrets chœur	Passion hockey	Bloc D	Santé éco	Comprendre avant d'apprendre	Choisir le bonheur					
	MusiquePlus	20	Musique vidéo	784994									
	Télé Plus	24	Emission spéc.	Portrait de	Bon. mains	Virage	Fortune	Nutri-ligne	Vision-décor	Bien-être	File des astres	Vidéothèque	
	RDS	25	Sports 30	Quest. sport	Desc. rivières	Football (NFL): Minnesota reçoit Detroit 798293							Sports 30

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE!

Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LESOLEIL

La plus belle parfumerie à Québec
C'est chez brunet à Place Laurier

Le mois REVLON

30% de rabais sur tout le maquillage REVLON (sauf Ultima II)
Valide du 31 octobre au 30 novembre 1993

Spécial **29.99\$** Cour. 38\$

À l'achat du drainage minceur VICHY, obtenez en prime VICHY hydravelours, lait corporel 125 ml.

Valide jusqu'à épuisement de la marchandise.

Valide à Place Laurier seulement

brunet (ancien local de Pascal Meubles)

PLACE LAURIER
2709, boul. Laurier
Sainte-Foy

656-1712
653-4081
OUVERT 7 jours

HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

L'Hôpital Général de Québec tiendra sa séance publique d'information le dimanche 14 novembre 1993, à 13 h 30, à l'auditorium de l'établissement.

Au cours de cette assemblée, on fera état des activités de l'établissement et de sa situation financière. Un rapport relatif à la gestion des plaintes de la clientèle sera aussi présenté.

Par la suite, la direction précisera ses priorités d'action pour le prochain exercice et informera l'assemblée du projet de rénovations fonctionnelles présenté à la Régie régionale et au Ministère. Le tout sera suivi d'une courte présentation de la Fondation de l'Hôpital Général de Québec, d'une période de questions et d'une collation.

Le public et particulièrement les familles de nos résidents ou clients sont cordialement invités.

Le 27 octobre 1993

M. Roger Corriveau
Directeur général
(418) 529-0931

CENTRE LOUIS-HÉBERT

CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE VISUELLE

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le Centre Louis-Hébert invite la population à sa séance publique d'information.

Date: Lundi, 15 novembre 1993
Heure: 20 h 00
Lieu: Centre Louis-Hébert
1550, de la Pointe-aux-Lièvres Nord
Québec

Objet: Rapport d'activités 1992-1993
Rapport financier 1992-1993
Rapport sur les plaintes 1992-1993
Orientations

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.
Pour renseignements supplémentaires: Richard Brousseau
Directeur général
(418) 529-6991

PORTES OUVERTES

Samedi et dimanche
30 et 31 octobre 9h à 17h

Goûter sur place

ski-doo
1994

NOUVEAU
Location avec option d'achat

BOMBARDIER

Laurentides Sports Service Inc.
LOCATION - VENTE - SERVICE

1451, rue Raymond (angle de l'Église)
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES **849-2824**